
AUTONOMISATION DES FEMMES EN TUNISIE

Évaluation de l'impact du projet « AMAL :
promotion du leadership transformationnel des
femmes » en Tunisie.

Série d'évaluations de l'efficacité 2016/2017



Crédit photo : Jennifer Ciochon/Oxfam

SIMONE LOMBARDINI

OXFAM GB

www.oxfam.org.uk/effectiveness



OXFAM

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	3
Résumé	4
Description du projet	4
Conception de l'évaluation	4
Évaluation de l'autonomisation des femmes	5
Résultats	6
Enseignements du programme	7
1 Introduction	9
2 Description du projet	11
3 Conception de l'évaluation	12
4 Données	13
4.1 Échantillonnage des groupes d'intervention et de comparaison	13
4.2 Analyse des caractéristiques de référence	15
5 Mesure de l'autonomisation des femmes en tunisie	16
5.1 Méthode des choix discrets	17
6 Résultats	20
6.1 Introduction	20
6.2 Participation aux activités du projet.....	20
6.3 Impact sur l'autonomisation des femmes	21
6.4 Impact des autres réalisations du projet.....	26
6.5 Impact sur les effets indésirables du projet	29
7 Conclusions	30
7.1 Conclusions	30
7.2 Réflexions sur les apprentissages tirés du programme.....	31
Annexe 1 : Seuils des caractéristiques d'autonomisation des femmes	32
Annexe 2 : Méthodologie utilisée pour l'appariement sur scores de propension	35
Annexe 3 : Vérifications de fiabilité	40
Annexe 4 : Analyse de sous-groupe.....	46
Notes.....	50

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier l'équipe d'Oxfam en Tunisie et les partenaires locaux pour leur aide précieuse. Je remercie tout particulièrement Soufia Galand et Salma Jrad d'Oxfam en Tunisie, les représentant-e-s des organisations partenaires Lobna Romdhane (AFTURD), Dorsaf Hmaied (LET) et Bakhta El Cadhi (ATFD) qui ont participé à l'atelier de présentation à Tunis, ainsi que Zeinab Saidani, la consultante qui a géré le travail sur le terrain. Sans oublier Natalie Quinn, chercheuse à l'université d'Oxford, pour sa précieuse collaboration et sa grande implication dans la supervision de la méthode des choix discrets.

RÉSUMÉ

Le cadre de performance mondial d'Oxfam GB s'inscrit dans les efforts déployés par l'organisation pour mieux comprendre et communiquer sur son efficacité, et pour favoriser l'apprentissage dans toute l'organisation. Conformément à ce cadre, un petit nombre de projets terminés ou matures sont sélectionnés de façon aléatoire chaque année afin d'en évaluer l'impact. On parle d'« évaluation de l'efficacité ». Le projet « AMAL¹ : promotion du leadership transformationnel des femmes au Moyen-Orient » (LEBA49) figurait parmi les projets dont l'efficacité devait être évaluée lors de l'exercice financier 2016/2017. L'indicateur de résultat utilisé pour ce projet est l'indice d'autonomisation des femmes (défini comme un changement dans l'augmentation des opportunités des femmes soutenues) et mesuré par un indice composite qui évalue des indicateurs d'autonomisation pertinents dans le contexte socio-économique du projet analysé.

Le projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » est un programme multipays déployé au Maroc, en Tunisie, dans les Territoires palestiniens occupés et au Yémen, avec une coordination régionale assurée par le Liban. Au vu des contraintes logistiques et financières, il a été décidé de se concentrer sur l'évaluation de la situation en Tunisie, identifiée comme offrant le plus fort potentiel d'apprentissage pour l'avenir. Ainsi, les conclusions de cette évaluation de l'efficacité n'ont pas vocation à refléter l'impact global du projet AMAL, mais à mettre davantage en lumière le volet tunisien.

DESCRIPTION DU PROJET

En Tunisie, le projet AMAL a débuté en 2012, juste après la révolution de 2011, avec pour objectifs de sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et d'encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays. Ce projet a été mis en place par trois organisations partenaires : la Ligue des électrices tunisiennes (LET), l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD) en collaboration avec Oxfam en Tunisie. Ces trois organisations partenaires se sont engagées auprès d'un panel varié de femmes en leur proposant diverses activités pour atteindre cet objectif : formation approfondie, encadrement, participation en groupe et autres activités abordant des thématiques variées. Le projet est directement venu en aide à 410 femmes et aurait soutenu indirectement plus de 5 000 femmes.

CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

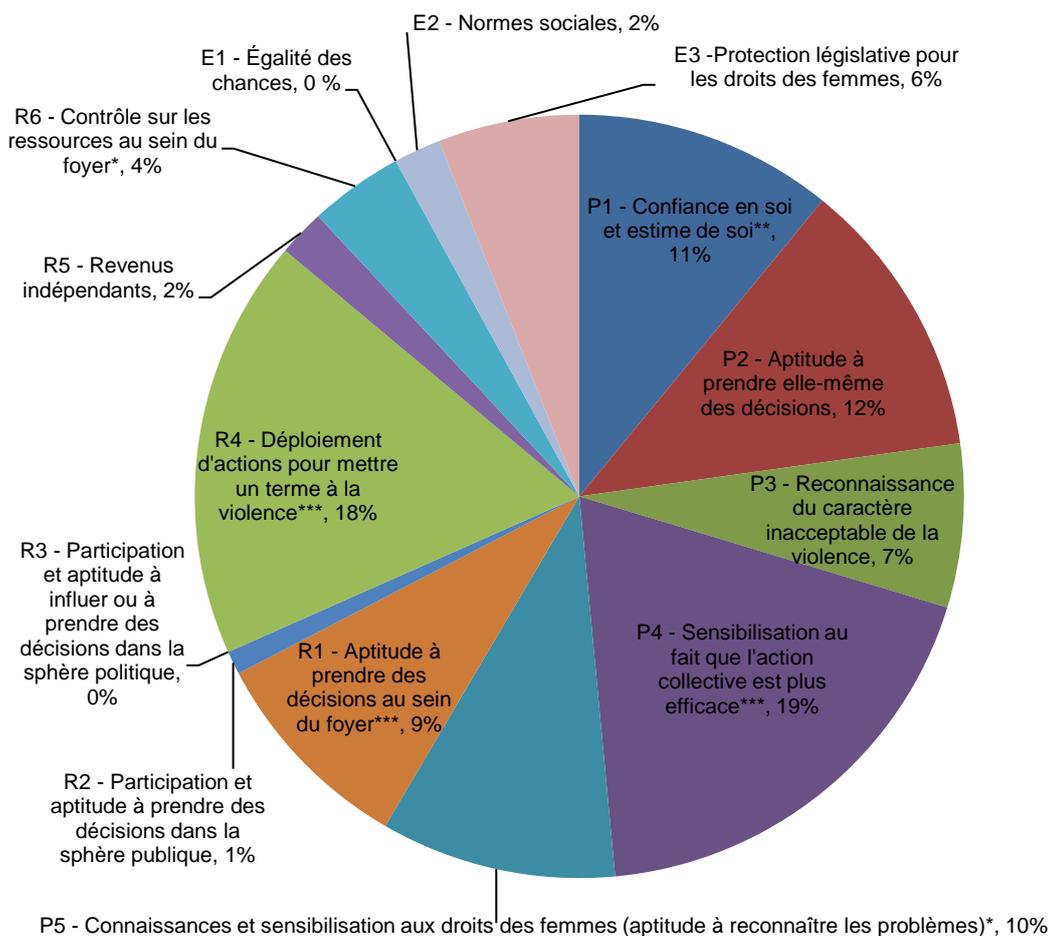
Le projet était encore mis en œuvre au moment de l'évaluation en novembre 2016 dans les régions de Tunis, Kélibia, Sousse, Le Kef et Kasserine en Tunisie. L'objectif était d'évaluer l'impact du projet AMAL en Tunisie sur la promotion de l'autonomisation des femmes et la réalisation de ses objectifs : sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays. L'évaluation a suivi une approche quasi expérimentale de l'évaluation de l'impact, en comparant les indicateurs de résultat entre un échantillon de femmes sélectionnées au hasard et directement impliquées dans les activités déployées dans le cadre du projet AMAL d'une part, et des femmes des groupes de comparaison d'autre part.

ÉVALUATION DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Oxfam a conçu un instrument basé sur un indice composite pour évaluer le degré d'autonomisation des femmes – un concept complexe et difficile à mesurer. Cet instrument s'appuie sur un cadre qui reste inchangé, alors que les caractéristiques et indicateurs qui constituent l'indice changent selon le contexte. Il a pour vocation d'identifier les caractéristiques d'une « femme autonome » dans le contexte socio-économique particulier de l'analyse. L'évaluation a permis d'isoler 14 caractéristiques qui décrivent une femme autonome en Tunisie. Chaque caractéristique a été convertie en indicateur et mesurée à l'aide de questionnaires individuels.

L'évaluation s'appuyait également sur une approche innovante basée sur la méthode des choix discrets (MCD) afin de déterminer l'importance relative de chaque indicateur. La MCD consiste à proposer aux répondantes une liste de choix face à divers scénarios fictifs pour dévoiler leurs préférences. Les réponses sont ensuite utilisées pour pondérer chaque indicateur, reflétant les préférences et les opinions mises au jour des répondantes quant au profil type d'une femme autonome en Tunisie. La MCD a révélé que les principales caractéristiques d'une femme autonome en Tunisie sont sa connaissance des avantages associés à sa participation dans des actions collectives, puis sa capacité à prendre des mesures pour mettre un terme à la violence. Le schéma ci-dessous reprend tous les indicateurs utilisés pour mesurer le degré d'autonomisation des femmes et déterminer leur pondération.

Figure 1 : Indicateurs utilisés pour mesurer l'autonomisation des femmes pondérés à l'aide de la méthode des choix discrets



RÉSULTATS

L'évaluation a révélé des résultats positifs et significatifs sur l'autonomisation des femmes en général. Les participantes au projet ont obtenu des scores favorables, avec en moyenne 58 % des indicateurs (contre 51 % pour les femmes ne participant pas au projet). Cet écart est statistiquement significatif et suggère que le projet a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes en général. Avec l'indice pondéré, les moyennes sont réduites dans les groupes d'intervention et de comparaison, mais l'écart reste statistiquement significatif et confirme l'impact globalement positif du projet sur l'autonomisation des femmes.

L'évaluation fournit des preuves concrètes de l'impact positif et significatif du projet sur les connaissances et la sensibilisation aux droits des femmes parmi les femmes de la société civile et dans les partis politiques. Il apparaît en outre clairement que le projet a eu un impact positif et significatif sur la participation des femmes dans des groupes et des événements, ainsi qu'au niveau de leur prise de décisions au sein de ces groupes et dans le cadre de ces événements.

Les autres indicateurs d'autonomisation démontrent que de nombreuses femmes qui ont participé au projet ont déclaré être en mesure de prendre des décisions par elles-mêmes et reconnaissent davantage le caractère inacceptable de la violence (81 % des répondantes ont indiqué pouvoir prendre des décisions de façon autonome, et 84 % ont jugé tout acte de violence inacceptable). Ces proportions ne diffèrent toutefois pas de façon statistiquement significative des femmes du groupe de comparaison. La sensibilisation des femmes aux avantages liés à leur participation dans des actions collectives est également prononcée aussi bien chez les femmes participant au projet (70 % en moyenne) qu'au sein du groupe de comparaison correspondant. Bien que l'écart soit proche de zéro dans l'ensemble de l'échantillon, cet indicateur n'en est pas moins positif et significatif parmi les femmes en milieu rural.

Tableau 1 : Preuves d'impact

	Pondération selon la MCD	Preuves d'impact
Personnel		
 Confiance en soi et estime de soi	11 %	Non
 Aptitude à prendre elle-même des décisions	12 %	Non
 Reconnaissance du caractère inacceptable de la violence	7 %	Non
 Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace	19 %	Non (Oui, parmi les femmes en milieu rural)
 Connaissances et sensibilisation aux droits des femmes (aptitude à reconnaître les problèmes)	10 %	Oui
Relationnel		
 Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer	9 %	Non
 Participation et aptitude à prendre des décisions dans la sphère publique	1 %	Oui

	Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique	0 %	Oui
	Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence	18 %	Oui
	Revenus indépendants	2 %	Oui
	Contrôle sur les ressources au sein du foyer	4 %	Non
Environnemental			
	Égalité des chances	0 %	Non
	Normes sociales	2 %	Non
	Protection législative pour les droits des femmes	6 %	Non

Les faits démontrent une plus grande contribution des femmes impliquées dans le projet aux revenus des ménages. Rien ne semble toutefois indiquer un plus grand pouvoir décisionnel ou un plus grand contrôle sur les ressources du foyer chez les participantes au projet.

L'évaluation a également mis au jour un impact positif et significatif du projet quant à la volonté des femmes de dénoncer un homme lorsqu'elles sont victimes de violence. Bien que rien ne suggère un impact négatif du projet sur l'exposition des femmes, il est important de préciser que 35 % des femmes de l'échantillon ont indiqué avoir été exposées à au moins un épisode de violence psychologique au cours des 12 derniers mois, que 14 % ont déclaré au moins un épisode de violence physique et que 3 % au moins un épisode de violence sexuelle.

Enfin, aucune différence quantifiable n'a été constatée entre les participantes au projet et les femmes du groupe de comparaison sur les indicateurs mesurant les normes sociales, la protection législative pour les droits des femmes et l'égalité des chances.

ENSEIGNEMENTS DU PROGRAMME

Envisagez des activités d'atténuation pour remédier aux conséquences imprévues, comme les violences faites aux femmes.

Dans l'ensemble, l'évaluation a identifié que 14 % des femmes interrogées ont signalé au moins un épisode de violence physique. Bien que rien ne prouve que le projet analysé ait exacerbé ce phénomène, il est conseillé de mener à l'avenir des projets d'autonomisation des femmes pour contrôler de près les violences fondées sur le genre et introduire des interventions spécifiques visant à soutenir les victimes de ce phénomène.

Identifiez des stratégies de changement au niveau environnemental.

L'évaluation a mis en évidence des répercussions positives importantes parmi les femmes impliquées dans des parties politiques et des organisations de la société civile pour le renforcement des connaissances et la sensibilisation en matière de droits des femmes ainsi que pour la participation et l'influence accrues dans la vie politique. Toutefois, l'évaluation n'a constaté aucun changement en matière de normes sociales, de protection législative pour les droits des femmes ou d'égalité des chances. Bien que cela puisse être dû à des problèmes de mesure, les partenaires du projet reconnaissent généralement que les changements au niveau environnemental nécessitent des interventions plus longues que celle menée par le projet, ciblant les normes, croyances et attitudes sociales.

Envisagez la durabilité lors de la conception et de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation a eu d'importantes conséquences positives sur les femmes en milieu rural en ce qu'elle a permis de sensibiliser davantage à la participation et à la prise de décision de groupe. Toutefois, la question est de savoir si ces conséquences perdureront. Le projet n'avait pas de stratégie de sortie et a été mis en œuvre dans l'hypothèse qu'il poursuivrait ses activités à l'avenir. Il reste donc des zones d'ombre quant à l'impact durables de ses activités. On recommande de mener les futurs projets en prévoyant des stratégies de sortie garantissant leur durabilité lors de la conception des interventions.

Envisagez de nouer le dialogue avec différents acteurs, y compris les hommes et les jeunes.

L'évaluation n'a attesté d'aucun impact de changement au niveau de la prise de décision et du contrôle des ressources au sein des ménages. L'évaluation constate que le projet a déjà directement œuvré aux côtés de différents types de femmes (ex : femmes en milieu urbain, impliquées dans des parties politiques ou des organisations de la société civile, ainsi que des femmes en milieu rural) et avait permis de nouer le dialogue avec des acteurs locaux et nationaux en faveur d'interventions de plaidoyer sur la couverture santé. Pour parvenir à des changements au sein des ménages, les autres projets ont, par exemple, essayé de travailler à la fois avec les hommes et les jeunes.

1 INTRODUCTION

Le cadre de performance mondial d'Oxfam GB s'inscrit dans les efforts déployés par l'organisation pour mieux comprendre et communiquer sur son efficacité, et pour favoriser l'apprentissage dans toute l'organisation. Conformément à ce cadre, un petit nombre de projets terminés ou matures sont sélectionnés de façon aléatoire chaque année afin d'en évaluer l'impact. On parle d'« évaluation de l'efficacité ». Le projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » figurait parmi les projets dont l'efficacité devait être évaluée lors de l'exercice financier 2016/2017.

L'indicateur de résultat utilisé pour ce projet est l'indice d'autonomisation des femmes (défini comme un changement dans l'augmentation des opportunités des femmes soutenues) et mesuré par un indice composite qui évalue des indicateurs d'autonomisation pertinents dans le contexte socio-économique du projet analysé.

Le projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » est un programme multipays déployé au Maroc, en Tunisie, dans les Territoires palestiniens occupés et au Yémen, avec une coordination régionale assurée par le Liban. Il a été initié en octobre 2012 avec un budget global de 6 808 060 USD sur une période de trois ans. Étant donné la complexité et la diversité des interventions, l'équipe d'évaluation a décidé en coordination avec l'équipe programme régionale de concentrer l'évaluation de l'efficacité sur un pays spécifique (la Tunisie), considéré comme ayant le plus fort potentiel en matière d'apprentissage pour l'avenir. De ce fait, les conclusions de cette évaluation de l'efficacité évaluent uniquement l'impact du volet tunisien du projet et ne peuvent servir d'indication quant à l'impact global du projet AMAL.

Le projet AMAL a débuté en Tunisie en 2012 et a été mis en œuvre par trois organisations partenaires : la Ligue des électrices tunisiennes (LET), l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (AFTURD). Le projet est directement venu en aide à 410 femmes et aurait soutenu indirectement plus de 5 000 femmes. Le projet était encore en phase de mise en œuvre au moment de l'évaluation en novembre 2016 dans les régions de Tunis, Kélibia, Sousse, Le Kef et Kasserine en Tunisie.

Les questions pour cette évaluation étaient les suivantes :

- Quel a été l'impact des activités du projet déployées à l'échelle communautaire en matière de promotion de l'autonomisation des femmes ?
- Quel a été l'impact du projet pour changer les autres indicateurs de résultat en lien avec la logique du projet dans les communautés où le projet a été mis en œuvre ?
- Quelles caractéristiques de l'autonomisation sont considérées les plus pertinentes parmi les participantes au projet ?

Figure 1.1 : Carte de la Tunisie



Source : mapopensource.com

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation de l'efficacité. La Section 2 décrit le projet. La Section 3 présente le dispositif d'évaluation et la Section 4 sa mise en œuvre. La Section 5 décrit la méthode des choix discrets (MCD) et l'approche suivie pour mesurer l'autonomisation des femmes dans le contexte de cette évaluation. Les résultats de l'analyse des données, notamment les statistiques descriptives de la population concernée par l'étude, ainsi que les différences de résultats entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison, sont détaillés dans la Section 6. La Section 7 conclut par un récapitulatif des résultats ainsi que par quelques réflexions pour les enseignements futurs.

2 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet initié juste après la révolution de 2011 avec des organisations partenaires existantes et d'autres nouvellement formées avait pour vocation de sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et d'encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays.

Ces trois organisations partenaires (LET, ATFD et AFTURD) se sont engagées auprès d'un panel varié de femmes en leur proposant diverses activités pour atteindre ces objectifs. Le projet incluait des formations, des activités en faveur de l'engagement dans diverses thématiques comme les droits humains, le leadership, les questions hommes-femmes et la violence. Parmi les activités favorisant l'engagement, on peut citer le théâtre interactif, la projection de films, des discussions de groupe et des manifestations publiques.

Toutes ces activités ont été réalisées dans le but d'accroître les connaissances et la sensibilisation des femmes sur les droits des femmes et de promouvoir la participation des femmes dans la société civile et dans les groupes politiques. Le projet avait pour vocation de fournir aux femmes les outils et les connaissances nécessaires pour renforcer leur pouvoir décisionnel dans la société.

Les activités menées peuvent être réparties en deux grandes catégories : celles menées auprès de femmes en milieu rural et celles déployées auprès des femmes de la société civile ou de la sphère politique (ci-après appelées « femmes politiques »).

La LET s'est concentrée sur le renforcement des capacités des femmes politiques, notamment en encadrant et en guidant des femmes leaders, et en les formant à la prise de parole en public, aux interactions avec la presse, au plaidoyer et au thème des violences basées sur le genre. La LET a également dispensé une formation axée sur la mobilisation communautaire dans un village de campagne dans la région de Kélibia.

L'AFTURD s'est focalisée sur le soutien aux femmes vivant en milieu rural à Le Kef et Kasserine. L'association a travaillé directement avec des organisations locales dispensant des formations sur le plaidoyer et les droits humains et menant des activités en porte-à-porte dédiées à la communication et à la participation.

L'ATFD a quant à elle dispensé des formations et mené des activités favorisant l'engagement pour promouvoir les droits politiques et socio-économiques des femmes dans la société civile et en milieu rural. L'association a organisé des sessions de formation et de conseil pour les femmes victimes de violence et a mené des activités de plaidoyer pour permettre l'accès aux soins de santé. Elle a également collaboré avec des journalistes et la presse pour faire évoluer le rôle et l'image des femmes dans les médias.

Le cheminement d'impact sous-jacent du projet était le suivant. Les activités de projet ont été menées dans l'optique de renforcer les connaissances et la sensibilisation sur les droits des femmes, ainsi que la confiance en soi, afin que les femmes aient les moyens de faire valoir leurs droits. Cela pouvait prendre la forme d'une action collective avec d'autres femmes accompagnée d'un renforcement de la participation politique. L'action collective et la participation politique confèrent aux femmes un plus grand pouvoir décisionnel dans les sphères publique et politique, ce qui accroît au final leur leadership.

3 CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

La conception de l'évaluation de l'impact de tout programme social présente un problème fondamental : comment comparer les résultats découlant de ce programme avec *ce qu'aurait été la situation* si ce programme n'avait pas été mis en œuvre ? Dans le cas de la présente évaluation de l'efficacité, la situation des femmes impliquées dans le projet a été examinée à l'aide d'un questionnaire individuel, mais il était clairement impossible de savoir quelle aurait été leur situation si elles n'avaient pas eu la possibilité de participer à ce projet. Dans toute évaluation, cette situation « contrefactuelle » ne peut pas être directement observée : elle ne peut être qu'estimée.

Dans l'évaluation de programmes impliquant un grand nombre d'unités (qu'il s'agisse d'individus, de ménages ou de communautés), il est courant d'établir une comparaison entre les unités soumises au programme et celles qui ne le sont pas. Tant que ces deux groupes peuvent être considérés identiques à tous égards, sauf pour ce qui est de la mise en œuvre du programme en question, il est possible d'obtenir une bonne estimation du contrefactuel en observant la situation du groupe où le programme n'a pas été mis en œuvre.

L'approche idéale pour une évaluation de ce type consiste à permettre une sélection aléatoire des unités où le programme sera mis en œuvre. La sélection aléatoire réduit à son minimum la probabilité de différences systématiques entre les unités du programme et hors programme et permet d'affirmer avec le plus haut degré de confiance que toutes les différences de résultats sont dues aux effets du programme.

Concernant le projet étudié dans le cadre de la présente évaluation de l'efficacité, le programme a été mis en œuvre au niveau individuel. Deux types de femmes peuvent être identifiées en particulier comme directement impliquées dans les activités de projet : les femmes vivant en milieu rural et les femmes politiques.

Une approche d'évaluation « quasi-expérimentale » a été adoptée, selon laquelle il était supposé que la situation des femmes des communautés ne participant pas au projet offrait un contrefactuel raisonnable à la situation des femmes qui en avaient bénéficié. Les femmes impliquées dans le projet ont été « appariées » à des femmes aux caractéristiques identiques, mais évoluant dans des groupes en dehors du projet (ou « groupes de comparaison »). La Section 4 fournit plus d'informations sur la sélection et l'échantillonnage.

Chaque femme a ensuite été appariée sur la base de plusieurs caractéristiques, comme l'éducation, l'emploi, les richesses, la contribution aux ressources du foyer et la participation à des groupes, partis politiques et manifestations publiques. Plusieurs de ces caractéristiques étant susceptibles d'avoir été influencées par le projet (en particulier celles liées à l'engagement dans des groupes, à la participation politique et à l'implication dans des manifestations publiques), l'appariement a été réalisé sur la base de ces indicateurs *avant* la mise en œuvre du projet. Aucune donnée de référence pertinente n'étant disponible, il a été demandé aux personnes interrogées de se souvenir d'informations de base sur la situation de leur ménage et leur situation personnelle en 2011, avant que le projet n'ait été mis en œuvre. Ces souvenirs ne sont probablement pas tout à fait exacts, mais ils ne devraient pas biaiser les estimations de façon significative, dans la mesure où les erreurs d'appréciation portant sur des informations fournies de mémoire sont à peu près similaires pour les répondantes dans les groupes d'intervention et de comparaison. Les tests concernant la validité de la procédure d'appariement sur scores de propension sont présentés à l'Annexe 2.

L'Annexe 3 revient sur les vérifications de fiabilité concernant la validité des résultats, ainsi que sur les analyses complémentaires et d'autres procédures d'appariement. Enfin, l'Annexe 4 se penche sur les conséquences hétérogènes sur l'impact du projet distinguant les femmes en milieu rural des femmes au sein de partis politiques ou de la société civile.

4 DONNÉES

4.1 ÉCHANTILLONNAGE DES GROUPES D'INTERVENTION ET DE COMPARAISON

Pour l'échantillonnage des personnes des groupes d'intervention et de comparaison, l'évaluation a suivi différentes approches selon l'organisation partenaire et selon que le projet s'adresse aux femmes en milieu rural ou aux femmes de partis politiques ou de la société civile.

Le Tableau 4.1 résume le nombre de participantes au projet à partir duquel la base d'échantillonnage a été créée. La LET a dispensé des formations à destination des femmes engagées dans des partis politiques, dont 165 ont suivi le cycle complet de formation (94 à Tunis et 71 à Kélibia). La LET a également organisé des formations et des activités dédiées à l'engagement communautaire auprès de 25 femmes dans un village de la région de Kélibia. L'ATFD est intervenue à Sousse et à Tunis auprès de plus de 150 femmes de la société civile. L'association a également dispensé des formations et mené des activités dédiées à l'engagement communautaire auprès de 12 femmes dans un village de campagne de la région de Sousse. Enfin, l'AFTURD est intervenue directement auprès de 81 femmes vivant en milieu rural dans les régions de Le Kef et Kasserine.

Tableau 4.1 : Base d'échantillonnage

Profil	Région	LET	ATFD	AFTURD
<i>Femmes politiques</i>	Kélibia	71		
	Tunis	94		
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Kélibia	25		
<i>Femmes de la société civile</i>	Sousse		81	
	Tunis		72	
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Sousse		12	
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Le Kef			37
	Kasserine			44
Total		190	165	81

Pour sélectionner les répondantes du groupe d'intervention, la même pondération a été attribuée à chacun des trois partenaires, malgré le fait que ces derniers interviennent auprès de panels de femmes différents. Pour chaque organisation partenaire, 74 répondantes ont été sélectionnées de façon aléatoire parmi une liste de femmes avec lesquelles ces organisations avaient déjà travaillé.

Le Tableau 4.2 présente la composition des groupes d'intervention et de comparaison.

Tableau 4.2 : Échantillonnage des groupes d'intervention et de comparaison

		Intervention Comparaison		
Profil	Région	LET	ATFD	AFTURD
<i>Femmes politiques</i>	Kélibia	28 35		
	Tunis	37 46		
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Kélibia	10 12		
<i>Femmes de la société civile</i>	Sousse	36 46		
	Tunis	32 41		
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Sousse	5 7		
<i>Femmes vivant en milieu rural</i>	Le Kef	37 47		
	Kasserine	37 47		
Total		74 93	74 93	74 93

Pour les groupes de comparaison, différentes approches ont été suivies en fonction du partenaire et du profil des femmes (milieu rural, femmes politiques ou de la société civile). Chaque approche visait à limiter au maximum les écarts observables inhérents à l'auto-sélection.

Au sein de la LET, les femmes politiques du groupe de comparaison ont été identifiées en demandant aux répondantes du groupe d'intervention de fournir les coordonnées d'autres femmes de leur parti politique n'ayant jamais participé à une activité de la LET. Une liste a été créée, puis 35 répondantes ont été sélectionnés de façon aléatoire à Kélibia et 46 à Tunis.

Concernant l'ATFD, les femmes du groupe de comparaison issues de la société civile ont été identifiées en sélectionnant cinq autres organisations de la société civile au sein desquelles des militantes ont été choisies de façon aléatoire pour des entretiens. 46 femmes ont été interrogées à Sousse, et 41 à Tunis.

Pour les trois organisations partenaires, les femmes vivant en milieu rural ont été identifiées en sélectionnant en premier lieu deux villages de comparaison pour chaque village d'intervention. Ces villages devaient présenter des caractéristiques socio-économiques similaires à celles du village d'intervention et se situer dans la même région. Des femmes ont ensuite été sélectionnées de façon aléatoire dans chaque village. Au total, 12 femmes ont été interrogées dans deux villages de la région de Kélibia, sept dans deux villages de la région de Sousse et 93 dans quatre villages des régions de Le Kef et de Kasserine.

Les entretiens ont été menés à l'aide d'appareils mobiles. Le questionnaire avait été créé à l'aide d'un logiciel ODK (Open Data Kit) appelé *SurveyCTO*, puis téléchargé sur un téléphone portable remis à chaque recenseur. Les fonctionnalités des téléphones portables étaient limitées de sorte à ne pouvoir servir qu'à la collecte des données. Les données étaient téléchargées chaque nuit par les superviseurs sur le terrain, puis vérifiées par l'équipe d'évaluation pour garantir leur pertinence.

4.2 ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES DE RÉFÉRENCE

Avant d'analyser l'impact du projet sur l'autonomisation des femmes, nous avons comparé les caractéristiques socio-économiques des femmes des groupes d'intervention et de comparaison remontant à 2011, soit avant le début du projet. Cela a permis de contrôler l'adéquation du groupe de comparaison et de déterminer les variables à inclure dans l'analyse principale pour prendre en compte les différences observables entre les ménages du projet et les ménages ne participant pas au projet. Ces données se fondaient sur les informations fournies de mémoire lors de l'enquête ou reconstituées à partir de la composition du ménage au moment de l'enquête.

La comparaison détaillée est présentée dans le Tableau 4.3.

Tableau 4.3 : Caractéristiques de référence avant appariement

	Moyenne d'intervention	Moyenne de comparaison	Différence
<i>Taille du ménage</i>	3,967	4,390	-0,422***
1[Le chef de famille a une formation universitaire]	0,600	0,720	-0,120***
1[Le chef de famille peut travailler]	0,833	0,896	-0,064**
<i>Indice de richesse 2011 standardisé</i>	0,010	-0,007	0,017
1[La répondante travaillait dans le secteur formel en 2011]	0,330	0,241	0,089**
1[part des revenus >= 50 % en 2011]	0,330	0,231	0,099**
1[La répondante a une formation universitaire]	0,521	0,528	-0,007
1[La répondante peut travailler]	0,944	0,979	-0,035**
1[La répondante est une femme vivant en milieu RURAL]	0,637	0,600	0,037
1[Participation à une manifestation publique en 2011]	0,470	0,255	0,215***
1[Participation politique en 2011]	0,167	0,128	0,040
1[Participation à un groupe en 2011]	0,400	0,200	0,200***

On n'observe pas de différences significatives au niveau des ressources, du niveau de formation ou de la part de femmes vivant en milieu rural (de par l'approche suivie pour l'échantillonnage) entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison. Des différences infimes, mais néanmoins significatives, existent au niveau de certains indicateurs comme la taille du ménage, le niveau d'éducation, la capacité à travailler du chef de famille, la participation des répondantes à la main-d'œuvre et la contribution aux revenus du ménage.

Enfin, des différences importantes et significatives existent au niveau de la participation à des manifestations publiques des groupes d'intervention et de comparaison par rapport à leur participation en 2011, avant la mise en œuvre du projet. Ces différences, qui existaient avant le projet, pouvaient biaiser toute comparaison des résultats du projet entre les villages du projet et les villages de comparaison. Il était par conséquent important de tenir compte de ces différences de base pour établir des comparaisons. Comme mentionné dans la Section 3, la principale approche suivie dans cette évaluation de l'efficacité était l'appariement sur scores de propension. La procédure d'appariement appliquée est décrite en détail dans l'Annexe 2. Suite à l'appariement, les femmes du projet et des villages de comparaison étaient raisonnablement équilibrées quant aux données de base « de mémoire », avec quelques différences significatives entre elles. Il n'a pas été possible d'apparier toutes les femmes : 5 des 290 femmes interrogées dans le groupe de comparaison et 1 des 215 femmes interrogées dans le groupe d'intervention ont ainsi dû être exclues de l'analyse.

5 MESURE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES EN TUNISIE

Le projet à l'étude était spécifiquement destiné à promouvoir la sensibilisation et la confiance des femmes dans l'expression de leurs droits politiques et socio-économiques et à encourager les femmes à s'engager davantage dans un rôle de leader transformationnel. En outre, cette évaluation a mesuré plus largement l'impact de ce projet sur l'autonomisation des femmes.

Pour évaluer le degré d'autonomisation des femmes, Oxfam a conçu un instrument basé sur un indice composite destiné à évaluer ce concept complexe et difficile à mesurer. Cet instrument s'appuie sur un cadre qui reste inchangé, alors que les caractéristiques et indicateurs qui constituent l'indice changent selon le contexte. Il a pour vocation d'identifier les caractéristiques d'une « femme autonome » dans le contexte socio-économique de l'analyse. L'indice fournit une mesure concise, mais complète, sur l'autonomisation des femmes, tout en permettant une analyse par niveau d'évolution ou par indicateur.

L'autonomisation des femmes est un processus à travers lequel les femmes et les filles passent d'une situation où elles n'ont qu'un pouvoir limité à une situation où leur pouvoir est renforcé. Le cadre de mesure identifie trois niveaux auxquels les changements peuvent intervenir : personnel, relationnel et environnemental. Le niveau personnel porte sur les changements s'opérant à l'intérieur de chaque individu : dans la façon dont chaque individu se perçoit, dont il envisage son rôle et celui des autres femmes dans la société, dont il use de son rôle économique et dans sa faculté à prendre des décisions et à agir sur des thématiques qui le concernent directement. Au niveau relationnel, les changements s'opèrent dans les relations (de pouvoir) au sein des réseaux proches des femmes, par exemple des changements au sein du ménage, dans la communauté, sur les marchés et avec les autorités locales. Enfin, les changements environnementaux s'inscrivent dans un contexte plus large, avec des changements informels (normes sociales, attitudes et croyances dans la société au sens large) et des changements formels dans le cadre politique et législatif.

L'équipe d'évaluation a identifié avec le personnel du programme et les organisations partenaires 14 caractéristiques qui définissent une femme autonome en Tunisie. Chaque caractéristique a été convertie en indicateur et mesurée à l'aide d'un questionnaire individuel.

Le Tableau 5.1 résume les indicateurs définissant une femme autonome en Tunisie. Il est important de noter à ce stade que même si toutes les caractéristiques considérées dans cette évaluation de l'autonomisation des femmes peuvent ne pas être directement liées aux activités de projet, toutes sont jugées importantes pour définir une femme autonome dans ce contexte particulier.

Pour combiner les 14 indicateurs dans un indice composite unique, un référentiel a été défini pour chaque caractéristique afin d'identifier ce que cela signifie pour une femme d'être autonome par rapport à la caractéristique en question. L'indice composite mesure le pourcentage de caractéristiques pour lesquelles les femmes ont obtenu des scores positifs dans les 14 indicateurs d'autonomisation. Le référentiel pour chaque seuil est détaillé dans l'Annexe 1.

Des détails supplémentaires sur la stratégie de mesure figurent dans la publication d'Oxfam intitulée « A 'How to' guide to measuring women's empowerment ».

Tableau 5.1 : Autonomisation des femmes en Tunisie avec pondération

Personnel		Pondération (MCD)
 Confiance en soi et estime de soi	Elle connaît ses qualités	11 %
 Aptitude à prendre elle-même des décisions	Elle peut prendre elle-même des décisions la concernant	12 %
 Reconnaissance du caractère inacceptable de la violence	Elle juge inacceptable qu'un homme batte sa femme	7 %
 Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace	Elle sait qu'agir de façon collective est efficace pour résoudre des problèmes	19 %
 Connaissances et sensibilisation aux droits des femmes (aptitude à reconnaître les problèmes)	Elle pense que les hommes et les femmes devraient jouir des mêmes droits	10 %
Relationnel		
 Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer	Elle sait prendre des décisions au sein du ménage	9 %
 Participation et aptitude à prendre des décisions dans la sphère <u>publique</u>	Elle participe activement à la société civile et s'implique dans des associations	1 %
 Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère <u>politique</u>	Elle participe activement à des partis politiques	0 %
 Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence	Elle sait dénoncer les actes de violence	18 %
 Revenus indépendants	Elle dispose d'une source de revenus indépendante	2 %
 Contrôle sur les ressources au sein du foyer	Elle partage la responsabilité sur les actifs et les revenus de son ménage	4 %
Environnemental		
 Égalité des chances	Elle vit dans une communauté qui garantit des opportunités politiques égales entre les femmes et les hommes	0 %
 Normes sociales	Elle vit dans une société où elle peut agir librement	2 %
 Protection législative pour les droits des femmes	Elle vit dans une société où les droits des femmes sont entérinés dans la loi	6 %

5.1 MÉTHODE DES CHOIX DISCRETS

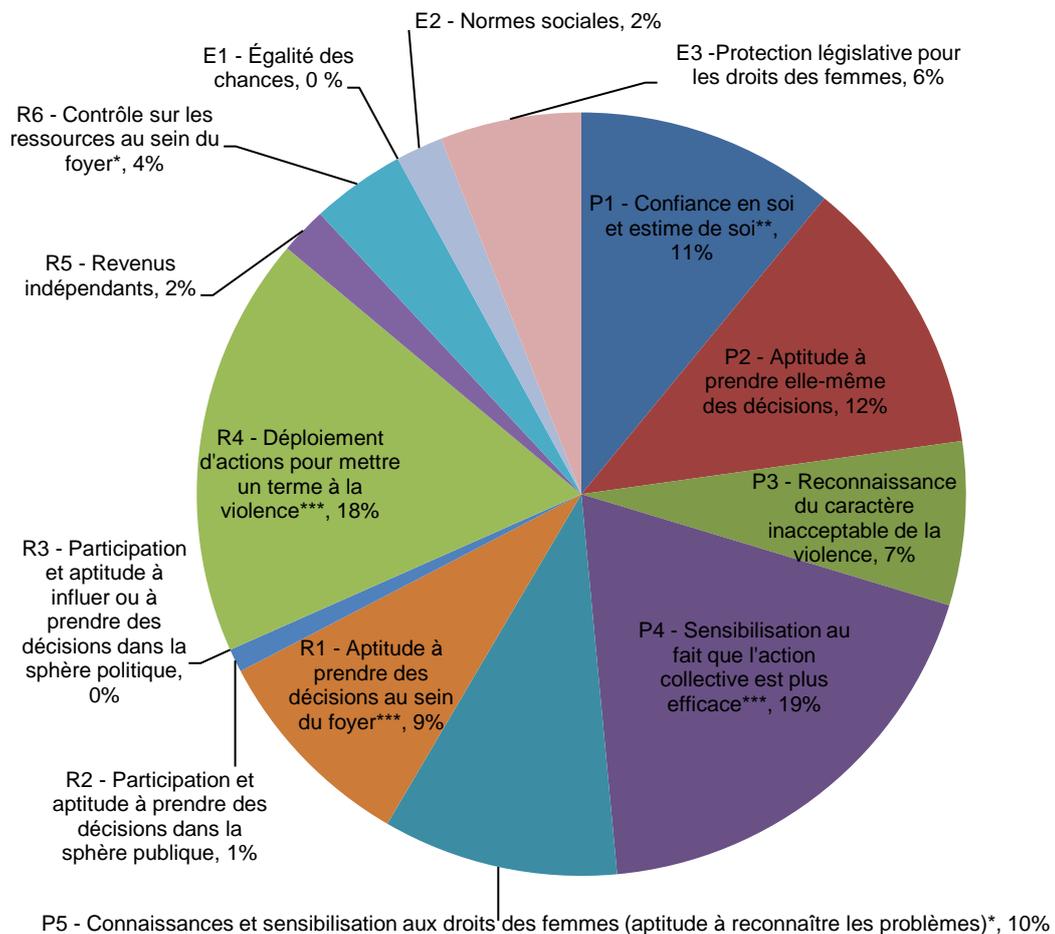
Cette évaluation, menée en association avec Natalie Nairi Quinn, une chercheuse de l'université d'Oxford, s'est appuyée sur une approche innovante basée sur la méthode des choix discrets (MCD) pour établir un modèle de mesure de l'autonomisation des femmes qui reflète les perceptions et les opinions des femmes participant à l'étude.²

La MCD consiste à proposer aux répondantes une liste de choix face à divers scénarios fictifs pour dévoiler leurs préférences. Cette MCD a ensuite été appliquée à la pondération des indicateurs pour créer l'indice composite dans sa version finale, révélant l'importance relative que les répondantes attribuaient aux 14 caractéristiques définissant l'autonomisation.

Au terme du questionnaire, deux profils de femmes aux caractéristiques différentes étaient présentés aux répondantes (d'après les 14 caractéristiques identifiées pour mesurer l'autonomisation), qui devaient alors désigner celui qu'elles considéraient comme étant le plus représentatif d'une femme autonome. Leurs réponses étaient ensuite utilisées pour pondérer chaque indicateur, dévoilant les préférences et les opinions des répondantes sur le profil type d'une femme autonome.

Le Tableau 5.1 et la Figure 5.1 résument les indicateurs décrivant une femme autonome en Tunisie et la pondération relative attribuée à chaque indicateur à l'aide de la MCD.

Figure 5.1 : Pondération concernant l'autonomisation des femmes



D'après la MCD, la caractéristique la plus importante définissant une femme autonome en Tunisie est la « *sensibilisation aux avantages liés à sa participation à des actions collectives* » (19 % de l'indice total). Vient ensuite la « *capacité à prendre des mesures pour mettre un terme à la violence* » (18 % de l'indice total).

La « *confiance en soi* » et « *l'aptitude à prendre elle-même des décisions* » sont également jugées importantes, avec respectivement 11 et 12 % de l'indice total. Enfin, « *les connaissances et la sensibilisation sur les droits des femmes* » sont également importantes, avec 10 % de l'indice total. Ces cinq indicateurs représentent 70 % de la pondération totale des 14 indicateurs identifiés.

Une précédente évaluation³ avait identifié l'autonomisation économique comme un point que le projet devait améliorer. Les résultats de la MCD semblent suggérer que l'indicateur « *revenus indépendants* » n'est pas une priorité pour définir une femme autonome en Tunisie. Toutefois, ce résultat à lui-seul ne suggère pas que l'autonomisation économique est un facteur d'autonomisation. Elle pourrait par exemple suggérer que les répondants considèrent les revenus indépendants (ou l'implication sur le marché du travail) comme un choix personnel auquel les femmes pourraient opter sans déterminer si elles sont considérées comme autonomisées ou non.

6 RÉSULTATS

6.1 INTRODUCTION

Le présent rapport a été rédigé en évitant un recours excessif au jargon, les informations techniques plus détaillées figurant uniquement dans les notes de bas de page et dans les annexes. Toutefois, certains concepts statistiques sont inévitables pour discuter des résultats. Dans le présent rapport, les résultats seront normalement exprimés comme la différence moyenne entre les femmes directement impliquées dans le projet (à savoir le « groupe d'intervention » et les femmes appariées (le « groupe de comparaison »).

Dans les tableaux des résultats des pages suivantes, le seuil de significativité est indiqué par des astérisques, trois astérisques (***) indiquant une valeur- p de moins de 1 %, deux astérisques (**) indiquant une valeur- p de moins de 5 % et un astérisque (*) indiquant une valeur- p de moins de 10 %. Plus la valeur- p est élevée, moins nous pouvons présumer que l'estimation mesurée représente l'impact réel. Les résultats dont la valeur- p est supérieure à 10 % ne sont pas considérés statistiquement significatifs.

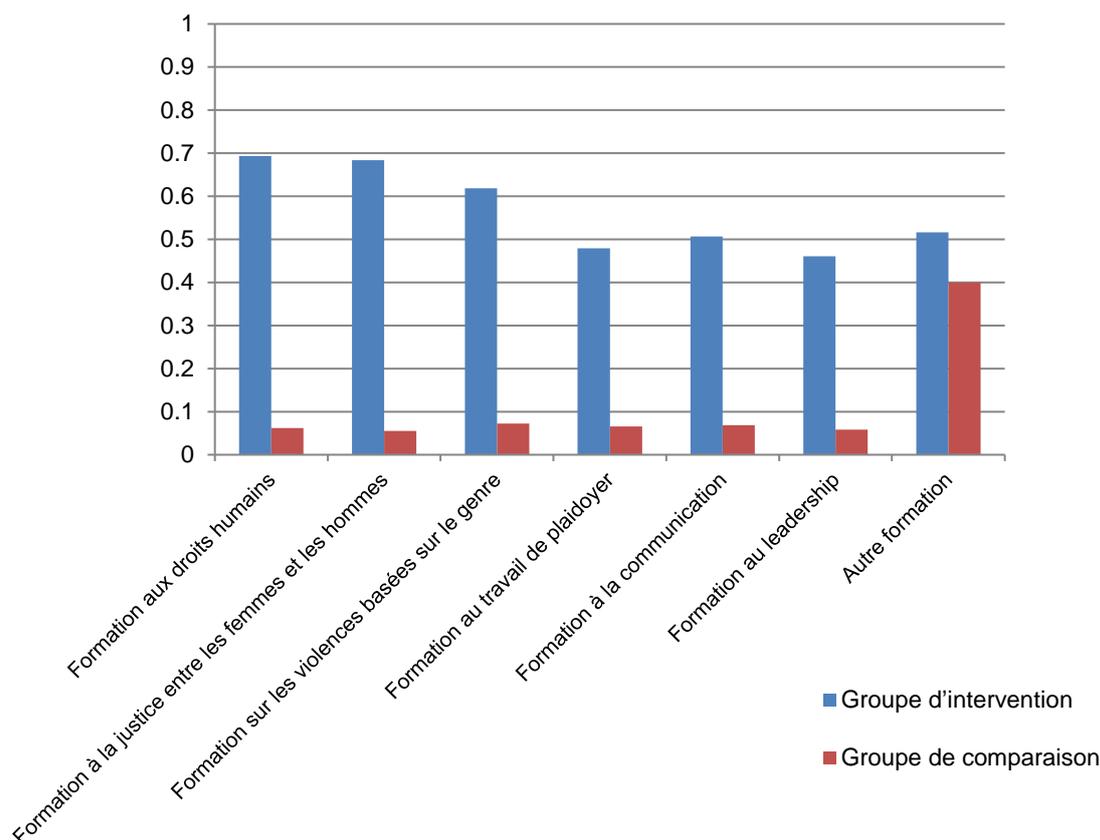
Les résultats sont présentés après correction des différences de base observées entre les femmes interrogées dans le groupe d'intervention et celles des localités de comparaison selon une procédure d'appariement sur scores de propension. Les détails sur cette procédure sont décrits à l'Annexe 2. La fiabilité de tous les résultats a été testée avec d'autres modèles statistiques (voir l'Annexe 3). Enfin, l'Annexe 4 analyse les effets hétérogènes de l'impact du projet en séparant les femmes vivant en milieu rural des femmes impliquées dans des partis politiques ou dans la société civile.

6.2 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU PROJET

Avant de s'intéresser à l'impact du projet sur les résultats, il est important de déterminer si les répondantes ont participé ou non aux activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet.

Comme présenté dans la Section 2, le projet incluait différents types d'activités, notamment des formations et d'autres activités favorisant l'engagement. La Figure 6.1 indique la part de femmes dans les groupes d'intervention et de comparaison ayant indiqué avoir bénéficié d'une formation sur les thématiques suivantes depuis 2012.

Figure 6.1 : Formations reçues par les répondantes dans les thématiques suivantes



La Figure 6.1 révèle concrètement que les femmes identifiées dans le groupe de comparaison avaient suivi nettement moins de formations sur les droits humains, la justice entre les hommes et les femmes, les violences basées sur le genre, le plaidoyer, la communication et le leadership. Cela confirme la validité du choix du groupe de comparaison.

6.3 IMPACT SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Cette section étudie les différences entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison quant aux indicateurs d'autonomisation des femmes et à l'indice d'autonomisation global des femmes tel que décrit dans la Section 5.

Elle examine pour ce faire les mesures de réalisation suivantes :

- Autonomisation globale des femmes
- Indicateurs de changement au niveau personnel
- Indicateurs de changement au niveau relationnel
- Indicateurs de changement au niveau environnemental

6.3.1 Autonomisation globale des femmes

Le Tableau 6.1 indique les deux mesures de l'autonomisation des femmes présentées dans la Section 5. La première colonne du Tableau 6.1 présente les estimations de la différence moyenne au niveau de l'indice d'autonomisation global entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison. Cette mesure représente la part des caractéristiques pour lesquelles les femmes ont

obtenu un score positif parmi les 14 indicateurs définissant l'autonomisation. Les estimations suggèrent que les femmes vivant dans les communautés du projet ont obtenu un score favorable dans 55 % des indicateurs (en moyenne), contre seulement 48 % (en moyenne) chez les femmes ne vivant pas dans les communautés engagées dans le projet. Cet écart est statistiquement significatif, car il révèle un impact positif et significatif du projet sur l'autonomisation globale des femmes.

La deuxième colonne du Tableau 6.1 présente les estimations de l'écart moyen de l'indice d'autonomisation à l'aide de la pondération découlant de la méthode des choix discrets. Étonnamment, l'indice d'autonomisation pondéré moyen est réduit à la fois dans les groupes d'intervention et de comparaison ; l'écart reste toutefois statistiquement significatif.

Tableau 6.1 : Autonomisation globale des femmes

	Indice d'autonomisation (sans pondération)	Indice d'autonomisation (avec pondération)
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,58	0,46
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,51	0,43
<i>Différence :</i>	0,07***	0,04**
	(0,02)	(0,02)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214
<i>Observations :</i>	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

Le Tableau A4.1 fournit des estimations concernant l'impact du projet sur l'indice multidimensionnel global pour les femmes engagées en politique et dans la société civile, ainsi que pour les femmes vivant dans les communautés rurales. En moyenne, le projet a un impact sur la mesure globale de l'autonomisation dans la sphère politique et en milieu rural si l'on tient compte de l'indice non pondéré, mais uniquement en milieu rural avec l'indice pondéré.

Les sections suivantes présentent en détail les indicateurs et les dimensions inclus dans l'indice.

6.3.2 Personnel

Ce premier niveau porte sur les changements s'opérant à l'intérieur de chaque individu. Cette dimension mesure les changements au niveau de la confiance en soi, des opinions, des attitudes et des croyances. Elle révèle comment une femme se perçoit et définit sa place dans la société, ainsi que ses aptitudes pour décider de ses actions et les mettre en œuvre.

Dans le cadre de cette analyse, les indicateurs suivants ont été identifiés :

1. Confiance en soi
2. Aptitude à prendre elle-même des décisions
3. Refus de la violence
4. Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace
5. Connaissance et sensibilisation aux droits des femmes

Le Tableau 6.2 fournit des estimations concernant les cinq indicateurs identifiés dans les changements s'opérant au niveau personnel. Les points ci-dessous ne correspondent qu'à une brève interprétation des résultats. Pour plus de détails sur la formulation exacte et les limites utilisées pour élaborer chaque indicateur, reportez-vous à l'Annexe 1.

Tableau 6.2 : Indicateurs de changement sur le plan personnel

	1[Confiance en soi]	1[Aptitude à prendre elle-même des décisions]	1[La répondante REFUSE la violence]	1[Sensibilisation au fait que l'action collective est efficace]	1[Connaissance et sensibilisation aux droits des femmes]
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,56	0,81	0,84	0,69	0,46
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,56	0,85	0,80	0,64	0,31
<i>Différence :</i>	-0,01	-0,04	0,04	0,05	0,16***
	(0,05)	(0,03)	(0,04)	(0,05)	(0,05)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214	214	214
<i>Observations :</i>	498	498	498	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

Confiance en soi/estime de soi mesure l'attitude que la répondante adopte envers elle-même. La première colonne du Tableau 6.2 estime la part des femmes dans les groupes d'intervention et de comparaison dont les réponses indiqueraient de hauts niveaux de confiance en soi. D'après les estimations, les groupes d'intervention et de comparaison présentent en moyenne des niveaux similaires de confiance en soi, sans réelle différence entre les deux groupes.

Aptitude à prendre elle-même des décisions détermine si la répondante a indiqué savoir prendre elle-même des décisions, par exemple pour rendre visite à des proches en dehors du domicile, participer à des activités de groupe, à des manifestations, se présenter à des élections locales ou encore décider où travailler. La deuxième colonne du Tableau 6.2 démontre que plus de 80 % des femmes des groupes d'intervention et de comparaison ont indiqué être capables de prendre elles-mêmes des décisions. Toutefois, aucune différence n'a été constatée entre les deux groupes⁴.

Refus de la violence détermine si la répondante juge inacceptable qu'un homme puisse battre sa femme. La troisième colonne du Tableau 6.2 suggère que 84 % des femmes du groupe d'intervention et 80 % des femmes du groupe de comparaison jugent inacceptable qu'un homme puisse battre sa femme⁵. Cette différence n'est toutefois pas statistiquement significative.

Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace détermine si une femme pense qu'agir en groupe est efficace pour résoudre des problèmes. D'après la MCD, il s'agit de l'indicateur le plus important définissant une femme autonome en Tunisie. La quatrième colonne du Tableau 6.2 suggère qu'environ 70 % des femmes du groupe d'intervention sont convaincues qu'il est souhaitable que les femmes s'unissent pour résoudre des problèmes et qu'agir en groupe est plus efficace dans la résolution des problèmes qu'agir seule, contre 64 % dans le groupe d'intervention. Cet écart est jugé nul et non statistiquement significatif. Lors de la ventilation de l'impact du projet par type de femme, on constate un impact positif et significatif sur cet indicateur parmi les femmes vivant en milieu rural (Tableau A4.2).

Connaissances et sensibilisation aux droits des femmes indique si les répondantes pensent que les hommes et les femmes doivent jouir des mêmes droits. Il détermine si les répondantes connaissent leurs droits et si elles expriment leur opinion en faveur des droits des femmes. La dernière colonne du Tableau 6.2 suggère que le projet a eu un impact positif et significatif sur cet indicateur. Le Tableau A4.2 suggère notamment que cet impact globalement positif est principalement imputable aux bons résultats obtenus auprès des femmes politiques.

6.3.3 Relationnel

Ce deuxième niveau d'évolution mesure les changements s'opérant dans les pouvoirs au sein du réseau proche des femmes, notamment au niveau des relations de pouvoir entre les individus. Dans le cadre du projet, cette évaluation a identifié les indicateurs suivants :

1. Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer
2. Prise de décisions en groupe
3. Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique
4. Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence
5. Revenus indépendants
6. Contrôle sur les ressources

Le Tableau 6.3 fournit des estimations concernant les six indicateurs identifiés dans les changements s'opérant au niveau relationnel. L'Annexe 1 détaille les limites précises pour chaque indicateur.

Tableau 6.3 : Indicateurs de changement sur le plan relationnel

	1[Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer]	1[Prise de décisions en groupe]	1[Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique]	1[Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence]	1[Revenus indépendants]	1[Contrôle sur les ressources]
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,54	0,68	0,34	0,80	0,44	0,42
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,50	0,37	0,19	0,69	0,30	0,41
<i>Différence :</i>	0,04	0,31***	0,15***	0,11**	0,14***	0,01
	(0,05)	(0,05)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,05)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214	214	214	214
<i>Observations :</i>	498	498	498	498	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer mesure l'étendue selon laquelle une répondante est impliquée dans la prise de décisions dans son propre foyer. Il a été demandé à chaque répondante d'indiquer la personne qui prend généralement les décisions pour sept activités dans des domaines différents, y compris les décisions concernant quand avoir des enfants, quelle

éducation leur donner, qui cuisine et s'occupe des tâches ménagères, comment dépenser l'argent, et quand se rendre au centre de santé. La première colonne du Tableau 6.6 indique la part des femmes ayant indiqué être le seul décisionnaire ou prendre des décisions concertées au sein du foyer dans toutes les activités à l'étude. En moyenne, 54 % des répondantes ont indiqué être impliquées dans toutes les décisions du foyer, contre 50 % dans le groupe de comparaison. Les différences statistiques entre les deux groupes ne sont pas considérées significatives⁶.

Prise de décisions en groupe mesure à quel point une répondante s'investit activement dans des groupes établis et prend des décisions importantes en leur sein. La deuxième colonne du Tableau 6.3 indique la part de femmes ayant signalé participer à des groupes (associations de femmes, ONG, associations de développement, culturelles ou religieuses) et impliquées dans l'organisation, la gestion ou la prise de décisions importantes au sein du groupe. En moyenne, 68 % des répondantes dans le groupe d'intervention ont indiqué participer et s'impliquer dans la prise de décisions importantes dans au moins un groupe, contre seulement 37 % des répondantes dans le groupe de comparaison. Le projet a donc un impact positif et significatif sur la prise de décisions en groupe des femmes.

Participation et aptitude à prendre des décisions dans la sphère publique détermine si la répondante participe activement à des manifestations publiques (réunions de développement à l'échelle du village, manifestations, réunions publiques, etc.) et si elle a un rôle décisionnaire important dans ce cadre. La troisième colonne du Tableau 6.3 estime la proportion de femmes qui ont participé et contribué grandement à au moins une manifestation publique au cours des 12 derniers mois. Le projet semble avoir eu un impact positif et significatif sur cet indicateur. Les estimations suggèrent que cet impact est principalement imputable aux bons résultats obtenus auprès des femmes politiques.

Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence détermine si la répondante est disposée à dénoncer un homme auteur d'actes violents. Les estimations de la quatrième colonne du Tableau 6.3 suggèrent que près de 80 % des femmes du groupe d'intervention ont signalé être disposées à dénoncer un homme auteur d'actes violents ou ont indiqué l'avoir fait au cours des 12 derniers mois, contre 70 % des femmes dans le groupe de comparaison. Ce résultat suggère que le projet a déclenché un regain de confiance pour déployer des actions visant à mettre fin à la violence.

Revenus indépendants détermine si la répondante bénéficie d'une source de revenus indépendante. Les estimations dans la cinquième colonne du Tableau 6.3 suggèrent que 44 % des femmes du groupe d'intervention sont considérées comme ayant une source de revenus indépendante, contre seulement 30 % dans le groupe de comparaison. Cet écart positif et significatif est présent à la fois dans le groupe des femmes politiques et dans le groupe des femmes vivant en milieu rural. Ces résultats sont également confirmés par d'autres estimations analysant les changements inhérents à la contribution aux revenus globaux du foyer dans le temps.

Enfin, **contrôle sur les ressources** détermine si une femme a le contrôle sur les actifs et les ressources dans son foyer. Cet indicateur peut être associé à l'indicateur portant sur la prise de décisions dans le foyer. En outre, les estimations de la dernière colonne du Tableau 6.3 suggèrent que le projet n'a eu aucun impact pour faire évoluer les rapports de force au sein des ménages.

6.3.4 Environnemental

Le dernier niveau d'autonomisation mesure les changements survenant dans l'environnement au sens large. Les indicateurs suivants ont été identifiés dans le cadre de cette évaluation :

1. Égalité des chances
2. Normes sociales
3. Protection législative

Le Tableau 6.4 fournit des estimations concernant les indicateurs identifiés dans la dimension environnementale. L'Annexe 1 fournit des détails sur l'élaboration des indicateurs.

Tableau 6.4 : Indicateurs de changement sur le plan environnemental

	1[Égalité des chances]	1[Normes sociales]	1[Protection législative]
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,56	0,43	0,47
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison</i>	0,48	0,50	0,46
<i>Différence :</i>	0,08	-0,07	0,01
	(0,05)	(0,05)	(0,05)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214
<i>Observations :</i>	498	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

Égalité des chances détermine si la répondante vit dans une communauté qui garantit des opportunités politiques égales entre les femmes et les hommes. Les estimations de la première colonne du Tableau 6.4 suggèrent qu'environ la moitié des répondantes des deux groupes occupent elles-mêmes ou connaissent personnellement une femme qui occupe un poste à responsabilités.

Normes sociales correspond aux croyances communes sur ce qui définit un comportement type et approprié dans un collectif. L'indicateur des normes sociales détermine si la répondante considère que les femmes et les hommes dans sa communauté ont des opinions respectueuses de la liberté des femmes⁷. Les estimations suggèrent qu'en moyenne, aucun écart statistiquement significatif n'existe dans la perception des normes sociales dans la communauté entre les deux groupes.

Protection législative pour les droits des femmes détermine si une femme vit dans une société où les droits des femmes sont entérinés par la loi. Les estimations de la troisième colonne du Tableau 6.4 déterminent si elle a connu des circonstances qui l'ont empêchée d'exercer ses droits. En moyenne, aucun écart statistiquement significatif n'existe entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison pour cet indicateur.

6.4 IMPACT DES AUTRES RÉALISATIONS DU PROJET

Cette section examine les différences entre les groupes d'intervention et de comparaison sur les objectifs du projet, à savoir sensibiliser davantage les femmes sur leurs droits politiques et socio-économiques et encourager les femmes à s'investir davantage dans la vie politique et socio-économique de leur communauté et de leur pays.

6.4.1 Droits des femmes – connaissances et sensibilisation

Le projet incluait plusieurs formations et activités en faveur de l'engagement dans diverses thématiques comme les droits humains, le leadership, les questions hommes-femmes et la violence. Ces activités ont été réalisées dans l'optique d'approfondir les connaissances et de renforcer la sensibilisation des femmes sur les droits des femmes. Les estimations du Tableau 6.5 prouvent que le projet est parvenu à approfondir les connaissances et à renforcer la sensibilisation sur les droits des femmes parmi les participantes au projet. L'impact positif de cet indicateur semble surtout imputable aux femmes politiques (Tableau A4.5).

Tableau 6.5 : Indicateurs sur les connaissances et la sensibilisation aux droits des femmes

	Connaissances (Nombre de réponses correctes [0-3])	Réponses reflétant la sensibilisation aux droits des femmes (Nombre de réponses [0-4])
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	2,52	3,99
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison</i>	2,18	3,68
<i>Différence :</i>	0,35***	0,32**
	(0,11)	(0,14)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214
<i>Observations :</i>	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

6.4.2 Action collective : participation et prise de décisions

Le projet visait à promouvoir la participation des femmes dans la société civile et dans les partis politiques. Les estimations du Tableau 6.6 démontrent que les femmes impliquées dans le projet participent davantage à des groupes (77 % des participantes au projet) et à des manifestations publiques (47 % des participantes au projet). Ces proportions sont nettement plus élevées que dans le groupe de comparaison.

La participation politique a augmenté de 14 % parmi les participantes au projet, mais rien n'indique qu'elle a augmenté davantage que dans le groupe de comparaison. Toutefois, les femmes qui ont participé au projet semblent plus enclines à se présenter à une élection que les femmes qui n'y ont pas participé.

Tableau 6.6 : Participation dans l'action collective

	1[Renforcement de la participation à un groupe]	1[Renforcement de la participation politique]	Depuis 2011, vous êtes-vous présentée à une élection ?	1[Renforcement de la participation à un événement]
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,77	0,14	0,11	0,47
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,35	0,11	0,05	0,20
<i>Différence :</i>	0,41***	0,03	0,06**	0,27***
	(0,05)	(0,03)	(0,03)	(0,04)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214	214
<i>Observations :</i>	0,77	0,14	498	0,47

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

Le Tableau 6.7 démontre que le niveau d'engagement dans la prise de décisions importantes dans des groupes et lors de manifestations publiques est lui aussi significativement supérieur du point de vue statistique dans le groupe d'intervention par rapport au groupe de comparaison. Les participantes au projet ont indiqué participer à la prise de décisions importantes dans presque deux groupes (dont des associations de femmes, des associations de jeunes, des ONG, des associations de développement, des groupes culturels et religieux) et deux événements (dont des réunions de développement de village, des manifestations, des conférences ou des rencontres publiques, etc.) au cours des 12 derniers mois, comparé à une moyenne de un dans le groupe de comparaison.

Tableau 6.7 : Prise de décisions dans l'action collective

	Nombre de groupes impliqués dans la prise de décisions	Prise de décisions dans la participation politique	Nombre d'événements impliqués dans la prise de décisions
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	1,67	0,28	1,91
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,98	0,23	1,14
<i>Différence :</i>	0,69***	0,05	0,77***
	(0,15)	(0,05)	(0,20)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214
<i>Observations :</i>	498	498	498

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

6.5 IMPACT SUR LES EFFETS INDÉSIRABLES DU PROJET

Enfin, l'évaluation a identifié des effets indésirables possibles, comme la violence. Nous sommes conscients que les projets d'autonomisation qui visent à changer les structures du pouvoir au sein du foyer et de la communauté peuvent engendrer des réactions négatives indésirables de la part des acteurs menacés par ces changements.

L'évaluation a cherché à déterminer si la répondante avait été victime d'épisodes de violence dans les 12 mois précédant l'étude. Le Tableau 6.8 indique qu'aucune preuve ne suggère que le projet a eu un quelconque effet en matière d'exposition à la violence. Néanmoins, il convient de préciser que le nombre d'actes de violence reste élevé, avec 37 % des participantes au projet déclarant avoir été exposées à au moins un épisode de violence psychologique, 14 % à un épisode de violence physique et 3 % à des violences sexuelles au cours des 12 derniers mois. Ces données, combinées au fait que les répondantes suivant la MCD ont identifié la « *capacité à prendre des mesures pour mettre un terme à la violence* » comme une caractéristique d'autonomisation particulièrement importante, suggèrent que l'exposition à la violence est un domaine qui requiert une plus grande attention.

Tableau 6.8 : Exposition à la violence

	1[Victime de violence (toute forme)]	1[Victime de violence (psychologique)]	1[Victime de violence (physique)]	1[Victime de violence (sexuelle)]
<i>Moyenne pour le groupe d'intervention :</i>	0,37	0,37	0,14	0,03
<i>Moyenne pour le groupe de comparaison :</i>	0,30	0,30	0,13	0,03
<i>Différence :</i>	0,07	0,07	0,01	-0,00
	(0,05)	(0,05)	(0,03)	(0,02)
<i>Observations (groupe d'intervention) :</i>	214	214	214	214
<i>Observations :</i>	497	498	497	497

Remarques : erreurs types entre parenthèses ; * p<0,1, ** p<0,05, *** p<0,01 ; utilisation de la méthode bootstrap pour les estimations par appariement sur scores de propension avec 1 000 répétitions. Toutes les moyennes sont calculées après appariement.

7 CONCLUSIONS

7.1 CONCLUSIONS

Cette évaluation démontre que le volet tunisien du projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes en général. Pour mesurer le degré d'autonomisation des femmes, l'évaluation a identifié 14 caractéristiques définissant une femme autonome en Tunisie et attribué à chacune d'entre elles un indicateur quantifiable. Elle s'appuie sur ces indicateurs pour comparer la situation des femmes impliquées dans le projet à celle des femmes au profil similaire, mais non engagées dans le projet. Les participantes au projet ont obtenu des scores favorables, avec en moyenne 58 % des indicateurs (contre 51 % auprès des femmes ne participant pas au projet). Cet écart est statistiquement significatif et suggère que le projet a eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes en général.

L'évaluation a également suivi une théorie innovante, à savoir la méthode des choix discrets, pour révéler l'importance relative de chaque indicateur pour les femmes ayant pris part à l'étude. Les réponses ont été utilisées pour définir les caractéristiques d'une femme autonome en Tunisie et attribuer une pondération relative à chaque indicateur de l'indice composite. Avec l'indice pondéré, les moyennes sont réduites dans les groupes d'intervention et de comparaison, mais l'écart reste statistiquement significatif et confirme l'impact globalement positif du projet sur l'autonomisation des femmes.

La MCD a révélé que les femmes ayant participé à l'enquête considèrent leur connaissance des avantages associés à sa participation dans des actions collectives et leur capacité à prendre des mesures pour mettre un terme à la violence comme les principales caractéristiques d'une femme autonome en Tunisie.

La sensibilisation des femmes aux avantages liés à leur participation dans des actions collectives est prononcée aussi bien chez les femmes participant au projet (70 % en moyenne) qu'au sein du groupe de comparaison. Bien que l'écart ne soit statistiquement significatif dans l'ensemble de l'échantillon, le projet semble avoir eu un impact positif et significatif sur les femmes en milieu rural. Il apparaît également très clairement que le projet a eu un impact positif et significatif sur la participation dans des groupes et des événements, ainsi qu'au niveau de la prise de décisions au sein de ces groupes et dans le cadre de ces événements.

L'évaluation a également mis au jour un impact positif et significatif du projet quant à la volonté des femmes de dénoncer un homme lorsqu'elles sont victimes de violence. Bien que rien ne suggère un impact négatif du projet sur l'exposition des femmes, il est important de préciser que 37 % des participantes au projet ont déclaré avoir été exposées à au moins un épisode de violence psychologique au cours des 12 derniers mois, 14 % à au moins un épisode de violence physique et 3 % à au moins un épisode de violence sexuelle.

La MCD a également permis d'identifier d'autres caractéristiques importantes définissant une femme autonome en Tunisie, à savoir la confiance en soi, l'aptitude à prendre elle-même des décisions et la connaissance et la sensibilisation aux droits des femmes. Tout porte à croire que le projet a eu un impact positif et significatif sur les connaissances et la sensibilisation aux droits des femmes parmi les femmes de la société civile et dans les partis politiques. Les femmes qui ont participé au projet savent très bien prendre des décisions par elles-mêmes, même si l'écart avec les femmes du groupe de comparaison n'est pas significatif.

7.2 RÉFLEXIONS SUR LES APPRENTISSAGES TIRÉS DU PROGRAMME

Envisagez des activités d'atténuation pour remédier aux conséquences imprévues, comme les violences faites aux femmes.

Dans l'ensemble, l'évaluation a identifié que 14 % des femmes interrogées ont signalé au moins un épisode de violence physique. Bien que rien ne prouve que le projet analysé ait exacerbé ce phénomène, il est conseillé de mener à l'avenir des projets d'autonomisation des femmes pour contrôler de près les violences fondées sur le genre et introduire des interventions spécifiques visant à soutenir les victimes de ce phénomène.

Identifiez des stratégies de changement au niveau environnemental.

L'évaluation a mis en évidence des répercussions positives importantes parmi les femmes impliquées dans des parties politiques et des organisations de la société civile pour le renforcement des connaissances et la sensibilisation en matière de droits des femmes ainsi que pour la participation et l'influence accrues dans la vie politique. Toutefois, l'évaluation n'a constaté aucun changement en matière de normes sociales, de protection législative pour les droits des femmes ou d'égalité des chances. Bien que cela puisse être dû à des problèmes de mesure, les partenaires du projet reconnaissent généralement que les changements au niveau environnemental nécessitent des interventions plus longues que celle menée par le projet, ciblant les normes, croyances et attitudes sociales.

Envisagez la durabilité lors de la conception et de la mise en œuvre du projet.

L'évaluation a eu d'importantes conséquences positives sur les femmes en milieu rural en ce qu'elle a permis de sensibiliser davantage à la participation et à la prise de décision de groupe. Toutefois, la question est de savoir si ces conséquences perdureront. Le projet n'avait pas de stratégie de sortie et a été mis en œuvre dans l'hypothèse qu'il poursuivrait ses activités à l'avenir. Il reste donc des zones d'ombre quant à l'impact durables de ses activités. On recommande de mener les futurs projets en prévoyant des stratégies de sortie garantissant leur durabilité lors de la conception des interventions.

Envisagez de nouer le dialogue avec différents acteurs, y compris les hommes et les jeunes.

L'évaluation n'a attesté d'aucun impact de changement au niveau de la prise de décision et du contrôle des ressources au sein des ménages. L'évaluation constate que le projet a déjà directement œuvré aux côtés de différents types de femmes (ex : femmes en milieu urbain, impliquées dans des parties politiques ou des organisations de la société civile, ainsi que des femmes en milieu urbain) et avait permis de nouer le dialogue avec des acteurs locaux et nationaux en faveur d'interventions de plaidoyer sur la couverture santé. Pour parvenir à des changements au sein des ménages, les autres projets ont, par exemple, essayé de travailler à la fois avec les hommes et les jeunes.

ANNEXE 1 : SEUILS DES CARACTÉRISTIQUES D'AUTONOMISATION DES FEMMES

Niveau	Caractéristique	Seuil : une femme obtient un score positif si...
Personnel	Confiance en soi	Elle est d'accord ou tout à fait d'accord avec les affirmations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Je connais mes qualités • Je gère les situations inédites avec une aisance et un confort relatifs • J'aborde la vie de manière positive et énergique
	Aptitude à prendre elle-même des décisions	Elle est impliquée (seule ou conjointement) dans toutes ces prises de décision : <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez rendre visite personnellement à des proches en dehors du foyer • Vous pouvez participer personnellement à des activités de groupe (ONG, associations, partis politiques) • Vous pouvez participer personnellement à des manifestations • Vous pouvez vous présenter personnellement à des élections locales • Vous pouvez décider personnellement où vous travaillez
	Reconnaissance du caractère inacceptable de la violence	Elle considère que les violences faites à une femme sont inacceptables dans n'importe laquelle des situations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Si elle désobéit à son mari ou à d'autres membres de la famille • Si son mari la soupçonne d'infidélité • Si elle ne s'occupe pas suffisamment des enfants • Si elle dépense de l'argent sans permission • Si elle sort sans permission • Si son mari est ivre • Dans tout autre cas non spécifié plus haut
	Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace	Elle est fermement convaincue que : <ul style="list-style-type: none"> • Agir en groupe est plus efficace pour résoudre des problèmes que de s'y attaquer seule • Il est préférable que les femmes agissent ensemble pour résoudre des problèmes
	Connaissances et sensibilisation aux droits des femmes (aptitude à reconnaître les problèmes)	Elle répond correctement à au moins deux des quatre questions suivantes. <ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes pauvre et n'avez aucune assurance, l'omda a-t-il le droit de refuser de vous fournir un certificat de pauvreté ? (Non) • Avez-vous le droit d'accéder aux soins de santé si vous disposez uniquement de votre carnet blanc/jaune ? (Oui)

Niveau	Caractéristique	Seuil : une femme obtient un score positif si...
		<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous le droit d'accéder aux soins de santé si vous disposez uniquement d'une copie du carnet de votre mari ? (Oui) • Selon la loi en vigueur actuellement, un homme qui a violé une fille peut-il éviter la prison s'il l'épouse ? (Oui) <p>ET elle est tout à fait d'accord avec les affirmations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les salaires des femmes devraient être égaux à ceux des hommes • Les femmes ont le droit de participer à la société civile <p>ET elle n'est pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les hommes sont prioritaires sur les femmes en matière d'accès à l'emploi • Les garçons doivent bénéficier d'un accès prioritaire à l'éducation • Le raisonnement des hommes est plus exact que celui des femmes
Relationnel	Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer	<p>Elle est impliquée (seule ou conjointement) dans toutes ces prises de décision au sein du foyer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si et quand avoir des enfants • Si elle peut voyager à l'extérieur • L'éducation de ses enfants • Qui cuisine, nettoie la maison ou s'occupe des personnes • La part des récoltes à conserver pour la consommation du foyer • Comment dépenser l'argent provenant d'une activité génératrice de revenus • Quand aller au centre de santé
	Participation et aptitude à prendre des décisions dans la sphère publique	<p>Elle est impliquée dans la gestion et la prise de décisions importantes dans au moins l'un de ces groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations de femmes • Groupes de jeunes • ONG • Associations de développement • Associations religieuses • Groupes culturels • Autres organisations de la société civile
	Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique	<p>Elle est fortement impliquée dans l'organisation, la gestion, la prise de décisions importantes dans au moins l'une de ces occasions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de développement villageois • Manifestations ou autres actions collectives • Conférences/présentations publiques/réunions publiques • Développement stratégique pour des ONG • Préparation de documents, de documents d'orientation politique, de dépliants

Niveau	Caractéristique	Seuil : une femme obtient un score positif si...
		<ul style="list-style-type: none"> • Apparition dans les médias • Autres événements publics (uniquement si cela n'appartient pas à l'une des autres catégories)
	Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence	Elle se déclare prête à signaler des violences à son encontre OU elle a signalé des violences dont elle a été victime dans les 12 derniers mois.
	Revenus indépendants	Elle est impliquée dans au moins une activité productive ET elle contribue au revenu total du foyer à hauteur d'au moins 30 %.
	Contrôle sur les ressources au sein du foyer	Elle a le dernier mot lorsqu'il est question de vendre, d'acheter davantage ou de remplacer au moins 75 % des actifs détenus par le foyer.
Environnemental	Égalité des chances	<p>Elle est membre OU connaît personnellement une femme dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un parti politique • La municipalité • Une instance (organe réglementaire) • Le gouvernement régional • Le Parlement
	Normes sociales	<p>Les hommes dans sa communauté ne considèreraient pas comme acceptable qu'un homme batte sa femme dans quelque circonstance que ce soit</p> <p>OU</p> <p>Elle considère à la fois les HOMMES et les FEMMES de la communauté en choisissant les affirmations soulignées (en ayant le choix entre les deux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Une femme peut être leader au même titre qu'un homme</u>/Les hommes sont de meilleurs leaders que les femmes • <u>Je suis libre de choisir comment je m'habille</u>/Je me soucie de ce que les autres pensent de la façon dont je m'habille • La véritable place des femmes est au foyer/<u>Les femmes peuvent faire partie de la société publique</u> • En cas de violence sexuelle, seule la femme est responsable/<u>En cas de violence sexuelle, la femme est la victime</u>
	Protection législative pour les droits des femmes	<p>Elle a répondu NON aux deux questions ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon la loi, l'omda n'a pas le droit de refuser de vous fournir un certificat de pauvreté. Avez-vous connaissance de cas où cette loi n'a pas été appliquée ? • Selon la loi, vous avez le droit d'accéder aux soins de santé même si vous disposez uniquement de votre propre carnet ou de celui de votre mari. L'an dernier, avez-vous vécu des situations où cette loi n'était pas appliquée ?

ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE UTILISÉE POUR L'APPARIEMENT SUR SCORES DE PROPENSION

L'analyse des variables de résultats, présentée dans la section 5 du présent rapport, a consisté à faire des comparaisons des moyennes des groupes à l'aide de l'appariement sur scores de propension. Le principe de base de l'appariement sur scores de propension est de faire correspondre chaque participant avec un non-participant présentant des caractéristiques de base similaires à l'observation et d'obtenir l'effet du traitement en faisant la moyenne des différences dans les résultats obtenus pour les deux groupes après la fin du projet. Comme on peut s'y attendre, il existe différentes approches pour faire un appariement, c'est-à-dire pour déterminer si un ménage est, à l'observation, « similaire » à un autre ménage. Pour une vue d'ensemble, nous renvoyons à Caliendo et Kopeinig (2008)⁸. Cette annexe décrit et teste la procédure d'appariement adoptée pour cette évaluation de l'efficacité.

Estimer les scores de propension

Étant donné qu'il est extrêmement difficile de trouver deux individus présentant exactement les mêmes caractéristiques, Rosenbaum et Rubin (1983) démontrent qu'il est possible d'apparier les individus en utilisant la probabilité antérieure d'un individu à faire partie du groupe d'intervention, ce qu'ils appellent *score de propension*. Plus spécifiquement, les scores de propension sont obtenus en regroupant les unités des groupes d'intervention et de référence et en utilisant un modèle de probabilité statistique (par exemple une régression des probits) pour estimer la probabilité de participer au projet, selon un ensemble de caractéristiques observées.

Le tableau A2.1 présente les résultats fondés sur la régression des probits qui a été utilisée pour estimer les scores de propension dans notre contexte. Pour garantir qu'aucune des variables d'appariement ne soit affectée par l'intervention, nous avons seulement considéré les variables liées à la base de référence, et seulement celles qui n'étaient pas susceptibles d'être influencées par l'anticipation d'une participation au projet (Caliendo et Kopeinig, 2008).

Tableau A2.1 : Estimation du score de propension

	Effet marginal	Erreur-type
Taille du ménage	-0,02	0,01
1[Le chef de famille a une formation universitaire]	-0,18**	0,07
1[Le chef de famille peut travailler]	-0,17*	0,07
1 ^{er} quintile (indice de richesse 2011 standardisé)	-0,01	0,10
2 ^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)	0,03	0,09
4 ^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)	-0,16*	0,07
5 ^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)	-0,03	0,08
1[La répondante travaillait dans le secteur formel en 2011]	0,00	0,07
1[part des revenus >= 50 % en 2011]	0,05	0,06
1[La répondante a une formation universitaire]	0,18*	0,07
1[La répondante peut travailler]	-0,22	0,13
1[La répondante est une femme vivant en milieu RURAL]	-0,02	0,08
1[Participation à une manifestation publique en 2011]	0,17**	0,06
1[Participation politique en 2011]	0,01	0,07
1[Participation à un groupe en 2011]	0,22***	0,06
Observations	504	

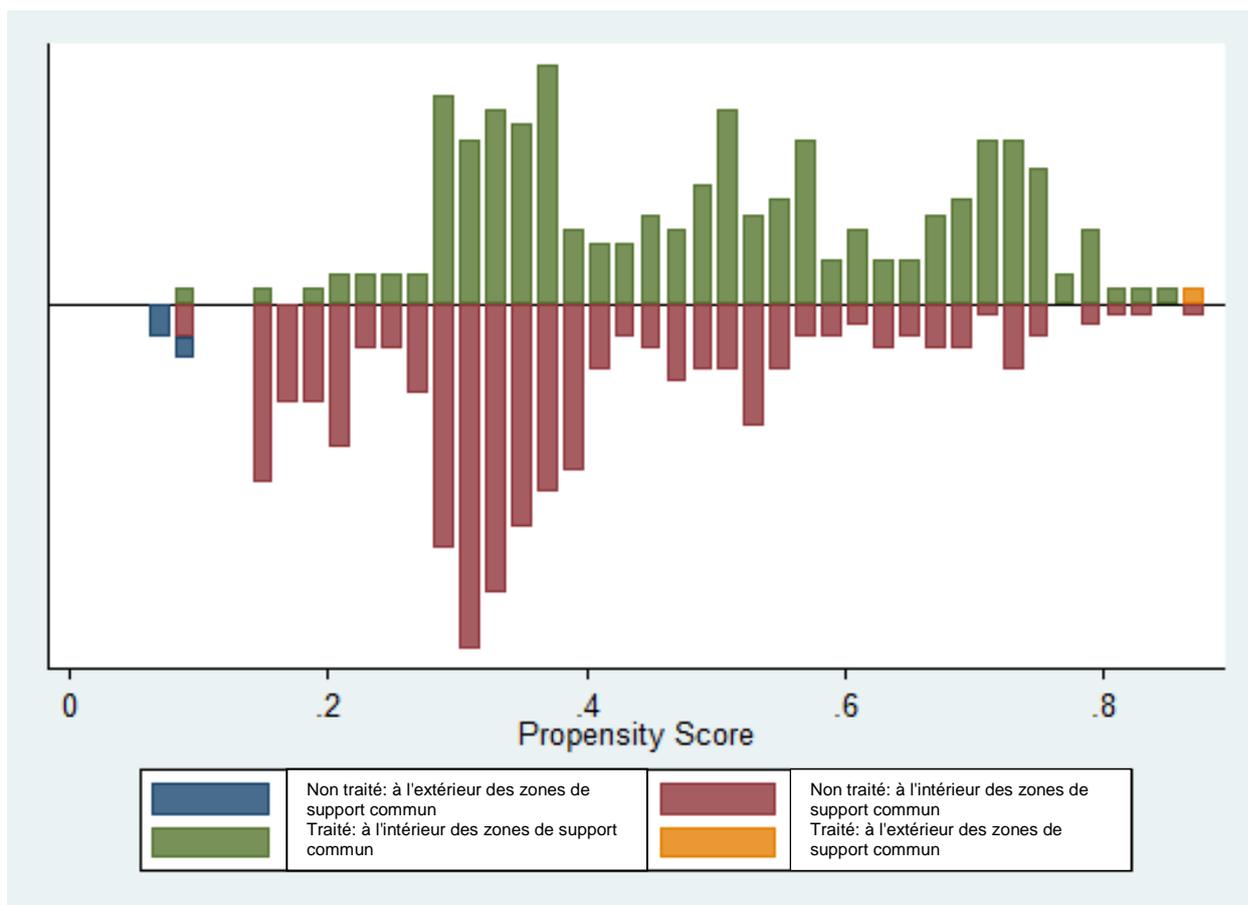
Effets marginaux. Les variables datant de 2011 sont des estimations, basées sur les données de rappel. La variable dépendante est binaire (1 correspond aux femmes impliquées dans le projet et 0 aux autres femmes). * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Définir la région de support commun

Après l'estimation des scores de propension, la présence d'une bonne *zone de support commun* doit être vérifiée. La zone de support commun est la région où se chevauchent les distributions des scores de propension des groupes de traitement et de comparaison. En ce qui concerne l'hypothèse du support commun, elle permet de s'assurer que pour chaque observation de traitement, il existe une observation de comparaison « proche » dans la distribution des scores de propension (Heckman, LaLonde et Smith, 1999). D'importantes différences ont été relevées entre les groupes d'intervention et de comparaison sur le plan des caractéristiques de base (comme détaillé dans la section 4.2), et certaines des femmes du groupe d'intervention étaient trop différentes de celles du groupe de comparaison pour permettre une comparaison valable. Nous avons utilisé une comparaison de minima et maxima qui consiste à enlever toutes les observations dont le score de propension est plus faible que le minimum et plus élevé que le maximum dans le groupe opposé (Caliendo et Kopeinig, 2008). Une seule des 215 femmes interrogées dans le groupe d'intervention a été écartée parce qu'elle était située en-dehors de la zone de support commun. Il y a donc peu d'inquiétude quant au caractère représentatif de l'échantillon par rapport à la population d'intervention.

La figure A2.1 illustre les scores de propension et indique la proportion de femmes situées à l'intérieur et à l'extérieur des zones de support commun, par groupe de traitement.

Figure A2.1 : Score de propension à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de support commun



Appariement des ménages d'intervention et de comparaison

Suivant la méthode de Rosenbaum et Rubin (1983), après avoir estimé les scores de propension et défini la zone de support commun, les individus sont appariés en fonction de leur score de propension. La littérature a élaboré une variété de procédures d'appariement. Pour les principaux résultats présentés dans cette évaluation de l'efficacité, nous avons choisi d'utiliser la méthode d'appariement par noyau. L'appariement par noyau pondère la contribution de chaque membre du groupe de comparaison, en donnant plus de poids aux observations dans ce groupe qui correspondent le mieux aux observations du groupe de traitement. Une approche courante est d'utiliser la loi normale de moyenne zéro comme noyau, et les pondérations tirées de la distribution des différences en score de propension. Par conséquent il est donné plus de poids aux « bons » appariements qu'aux « mauvais ».

Le module *psmatch2* du logiciel Stata a été utilisé avec par défaut une largeur de bande de 0,06 et en limitant l'analyse à la zone de support commun.

Avec l'appariement sur scores de propension, les erreurs-types d'estimations sont obtenues à l'aide de la méthode bootstrap avec 1 000 répétitions, afin de tenir compte de la variation additionnelle causée par l'estimation des scores de propension et la détermination du support commun⁹.

Vérification de l'équilibre

L'appariement sur scores de propension ne sera seulement valable que si le groupe d'intervention et le groupe de comparaison lui correspondant sont équilibrés, en cela qu'ils doivent être similaires sur le plan de leurs caractéristiques de base observées. Il convient de vérifier cela. La méthode la plus simple pour ce faire est de regarder s'il existe des différences significatives dans les covariables de base entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison dans l'échantillon apparié, comme indiqué dans le tableau A2.2. Aucune des variables saisies pour l'appariement n'était statistiquement significative dans l'échantillon apparié.

Tableau A2.2 : Test d'équilibre

Variable	Non apparié Apparié	Moyenne traitée	Moyenne de comparaison	% biais	% réduction biais	t	p> t	V_e(T)/V_e(C)
<i>Taille du ménage</i>	NA	3,9813	4,3803	-23,4		-	0,010	0,91
	A	3,9813	4,0569	-4,4	81,1	-	0,638	1,00
<i>1[Le chef de famille a une formation universitaire]</i>	NA	0,59813	0,71479	-24,7		-2,7	0,006	1,04
	A	0,59813	0,62792	-6,3	74,5	-	0,528	0,89
<i>1[Le chef de famille peut travailler]</i>	NA	0,83645	0,89437	-17,0		-	0,058	1,46*
	A	0,83645	0,83307	1,0	94,2	0,0	0,925	0,98
<i>1^{er} quintile (indice de richesse 2011 standardisé)</i>	NA	0,18692	0,21127	-6,1		-0,6	0,503	0,91
	A	0,18692	0,18391	0,8	87,7	0,08	0,936	1,02
<i>2^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)</i>	NA	0,20093	0,20423	-0,8		-	0,928	0,98
	A	0,20093	0,22348	-5,6	-585,1	-0,5	0,569	0,84
<i>4^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)</i>	NA	0,16355	0,21127	-12,2		-	0,180	0,86
	A	0,16355	0,15821	1,4	88,8	0,15	0,881	1,02
<i>5^e quintile (indice de richesse 2011 standardisé)</i>	NA	0,21963	0,19014	7,3		0,8	0,419	1,05
	A	0,21963	0,18464	8,7	-18,7	0,90	0,369	1,07
<i>1[La répondante travaillait dans le secteur formel en 2011]</i>	NA	0,33178	0,24296	19,7		2,1	0,029	1,09
	A	0,33178	0,30083	6,9	65,2	0,69	0,492	0,80
<i>1[part des revenus >= 50 % en 2011]</i>	NA	0,33178	0,23592	21,3		2,37	0,018	1,19
	A	0,33178	0,31266	4,3	80,1	0,4	0,673	0,91

1[La répondante a une formation universitaire]	NA	0,51869	0,53873	-4,0		-	0,658	0,97
	A	0,51869	0,55376	-7,0	-75,0	-	0,468	0,87
1[La répondante peut travailler]	NA	0,9486	0,97887	-16,2		-	0,066	2,41**
	A	0,9486	0,95166	-1,6	89,9	-	0,885	1,07
1[La répondante est une femme vivant en milieu RURAL]	NA	0,64019	0,59155	10,0		1,1	0,271	0,91
	A	0,64019	0,62236	3,7	63,3	0,38	0,703	0,93
1[Participation à une manifestation publique en 2011]	NA	0,46729	0,25704	44,7		4,9	0,000	1,12
	A	0,46729	0,45701	2,2	95,1	0,21	0,832	0,95
1[Participation politique en 2011]	NA	0,16822	0,13028	10,6		1,18	0,237	1,20
	A	0,16822	0,15799	2,9	73,0	0,2	0,775	0,97
1[Participation à un groupe en 2011]	NA	0,40187	0,2007	44,8		5,0	0,000	1,31*
	A	0,40187	0,39122	2,4	94,7	0,2	0,822	0,90

ANNEXE 3 : VÉRIFICATIONS DE FIABILITÉ

Afin de déterminer la validité des résultats présentés dans la section 5, une série de vérifications de fiabilité a été réalisée pour vérifier si l'algorithme d'appariement retenu était celui assurant le meilleur appariement entre les groupes d'intervention et de comparaison. Cette section présente plusieurs autres algorithmes d'appariement utilisés pour tester la fiabilité des estimations présentées dans la section 5.

1. Régression multivariée

Le premier modèle de base pour évaluer l'impact de la participation au projet est la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) si la variable dépendante est continue, et le modèle probit si la variable dépendante est binaire.

$$Y_i = \alpha + \beta_1 \text{Project participation}_i + \delta' X_i + \varepsilon_i$$

Où Y_i est la variable dépendante ; X_i est un vecteur de covariables des ménages utilisé dans le modèle dans le tableau A2.1 ; enfin, la variable importante est la variable indicatrice (dummy) *Participation projet*, qui prend la valeur 1 lorsque le ménage participe au projet et la valeur 0 dans le cas contraire. Lorsque la variable dépendante Y_i est une variable binaire, un modèle probit remplace la spécification des moindres carrés ordinaires (MCO). Il est important de noter que comme le projet n'avait pas été alloué de façon aléatoire parmi la population de notre échantillon, les méthodes MCO et probit n'identifient pas de relation de cause à effet du programme et peuvent uniquement être prises en compte comme différences observables entre le groupe d'intervention et le groupe de comparaison. Seule l'estimation de β_1 est indiquée.

2. Pondération du score de propension

Suivant l'exemple de Hirano et Imbens (2001)¹⁰, nous avons mis en œuvre une correction par régression avec des pondérations selon le score de propension. L'effet moyen du traitement peut être estimé dans un cadre paramétrique comme suit :

$$Y_i = \alpha + \beta_1 \text{Project participation}_i + \delta'_2 Z_i + \delta'_1 X_i + \varepsilon_i$$

Où Y_i représente le résultat étudié ; *Project participation_i* est une variable binaire muette égale à 1 si un individu/ménage participe au programme et égale à 0 dans le cas contraire ; X_i est un vecteur de covariables d'appariement utilisé pour estimer l'appariement sur score de propension ; et Z_i est un vecteur de variables de contrôle qui ne peuvent pas être utilisées pour l'appariement car elles ne sont pas supposées influencer la participation au projet. La régression est estimée avec des pondérations égales à 1 pour les unités traitées et $\hat{e}(x)/(1 - \hat{e}(x))$ pour les unités de contrôle. Cette structure paramétrique de l'analyse de la régression a l'avantage d'explorer l'hétérogénéité des effets du traitement. De plus, il permet de contrôler les variables qui ne peuvent pas être incluses dans l'équation de score de propension. Les tableaux de vérifications de fiabilité indiquent uniquement β_1 .

3. Appariement sur scores de propension – Voisin le plus proche

L'algorithme d'appariement du voisin le plus proche (ou NN, pour Nearest Neighbour) trouve une observation du groupe de comparaison à appairer avec une observation d'un individu traité le plus proche en termes de score de propension¹¹. Dans cette vérification de fiabilité, nous appliquons la méthode NN pour estimer l'effet moyen du traitement sur les personnes traitées,

avec un appariement par observation, en utilisant les écarts-types d'Abaide-Imbens et l'appariement exact dans les quintiles de richesse de référence.

Tableau A3.1 : Indice d'autonomisation global des femmes

	1	2
	Indice d'autonomisation de référence (sans pondération)	Indice d'autonomisation de référence (avec pondération)
<i>MCO</i>	0,06*** (0,01)	0,03** (0,01)
<i>N</i>	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,06*** (0,01)	0,03** (0,01)
<i>N</i>	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,06*** (0,02)	0,03* (0,02)
<i>N</i>	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.2 : Indicateurs de changement sur le plan personnel

	1	2	3	4	5
	1[Confiance en soi]	1[Aptitude à prendre elle-même des décisions]	1[La répondante REFUSE la violence]	1[Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace]	1[Aptitude à reconnaître les problèmes]
<i>MCO</i>	0,00 (0,05)	-0,06* (0,03)	0,03 (0,03)	0,05 (0,05)	0,15*** (0,04)
<i>N</i>	504	504	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	-0,02 (0,05)	-0,05 (0,03)	0,02 (0,03)	0,05 (0,05)	0,15*** (0,05)
<i>N</i>	498	498	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	-0,06 (0,06)	-0,05 (0,04)	0,06 (0,04)	0,00 (0,07)	0,18*** (0,06)
<i>N</i>	498	498	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.3 : Indicateurs de changement sur le plan relationnel

	1	2	3	4	5	6
	1[Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer]	1[Prise de décisions en groupe]	1[Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique]	1[Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence]	1[Revenus indépendants]	1[Contrôle sur les ressources]
<i>MCO</i>	0,02 (0,04)	0,32*** (0,04)	0,14*** (0,04)	0,08* (0,04)	0,12*** (0,04)	-0,01 (0,04)
<i>N</i>	504	504	504	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,03 (0,04)	0,30*** (0,04)	0,14*** (0,04)	0,10** (0,04)	0,13*** (0,04)	-0,00 (0,04)
<i>N</i>	498	498	498	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	-0,01 (0,06)	0,30*** (0,06)	0,14*** (0,05)	0,19*** (0,06)	0,11* (0,06)	0,00 (0,05)
<i>N</i>	498	498	498	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.4 : Indicateurs de changement sur le plan environnemental

	1	2	3
	1[Égalité des chances]	1[Normes sociales]	1[Protection législative]
<i>MCO</i>	0,05 (0,03)	-0,05 (0,05)	0,01 (0,05)
<i>N</i>	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,08** (0,04)	-0,06 (0,05)	-0,01 (0,05)
<i>N</i>	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,06 (0,06)	-0,11* (0,06)	0,06 (0,06)
<i>N</i>	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.5 : Indicateurs sur les connaissances des droits des femmes

	1	2	3	4
	Réponses correctes	1[Réponse correcte - l'omda a-t-il le droit de refuser de vous fournir un certificat de pauvreté ?]	1[Réponse correcte - Avez-vous le droit d'accéder aux soins de santé si vous disposez uniquement de votre propre carnet ?]	1[Réponse correcte - Avez-vous le droit d'accéder aux soins de santé si vous disposez uniquement du carnet de votre mari ?]
<i>MCO</i>	0,34*** (0,10)	0,11** (0,04)	0,08* (0,04)	0,09* (0,04)
<i>N</i>	504	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,36*** (0,10)	0,11*** (0,04)	0,09* (0,05)	0,11** (0,05)
<i>N</i>	498	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,18 (0,15)	0,12* (0,07)	-0,00 (0,07)	0,02 (0,06)
<i>N</i>	498	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.6 : Indicateurs sur la sensibilisation aux des droits des femmes

	1	2	3	4	5	6
	Réponses reflétant la sensibilisation aux droits des femmes	1[Pas du tout d'accord : Les hommes sont prioritaires sur les femmes en matière d'accès à l'emploi]	1[Tout à fait d'accord : Les salaires des femmes devraient être égaux à ceux des hommes]	1[Pas du tout d'accord : Les garçons doivent bénéficier d'un accès prioritaire à l'éducation]	1[Pas du tout d'accord : Le raisonnement des hommes est plus exact que celui des femmes]	1[Tout à fait d'accord : Les femmes ont le droit de participer à la société civile]
<i>MCO</i>	0,29** (0,12)	0,06 (0,04)	0,05 (0,04)	0,08** (0,04)	0,05 (0,04)	0,05** (0,02)
<i>N</i>	504	504	504	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,28** (0,12)	0,04 (0,04)	0,06 (0,04)	0,08** (0,04)	0,04 (0,04)	0,05** (0,02)
<i>N</i>	498	498	498	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,46*** (0,18)	0,12** (0,06)	0,12* (0,06)	0,10** (0,05)	0,09 (0,05)	0,03 (0,03)
<i>N</i>	498	498	498	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.7 : Participation dans l'action collective

	1	2	3	4
	1[Renforcement de la participation à un groupe]	1[Renforcement de la participation politique]	Depuis 2011, vous êtes-vous présentée à une élection ?	1[Renforcement de la participation à un événement]
<i>MCO</i>	0,89*** (0,10)	0,04 (0,04)	0,05** (0,02)	0,79*** (0,15)
<i>N</i>	504	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,90*** (0,11)	0,05 (0,04)	0,05* (0,03)	0,76*** (0,17)
<i>N</i>	498	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,94*** (0,15)	0,01 (0,05)	0,05* (0,03)	0,79*** (0,24)
<i>N</i>	498	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.8 : Prise de décisions dans l'action collective

	1	2	3
	Nombre de groupes dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions	Nombre de groupes politiques dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions	Nombre d'événements dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions
<i>MCO</i>	0,65*** (0,11)	0,04 (0,04)	0,72*** (0,16)
<i>N</i>	504	504	504
<i>Pondération du score de propension</i>	0,64*** (0,12)	0,03 (0,04)	0,70*** (0,18)
<i>N</i>	498	498	498
<i>Voisin le plus proche</i>	0,74*** (0,16)	0,02 (0,05)	0,79*** (0,24)
<i>N</i>	498	498	498

Erreurs types entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01

Tableau A3.9 : Exposition à la violence

	1	2	3	4
	1[Victime de violence (toute forme)]	1[Victime de violence (psychologique)]	1[Victime de violence (physique)]	1[Victime de violence (sexuelle)]
<i>MCO</i>	0,03 (0,04)	0,03 (0,04)	-0,01 (0,03)	-0,01 (0,02)
<i>N</i>	503	504	503	503
<i>Pondération du score de propension</i>	0,08* (0,04)	0,07 (0,04)	0,01 (0,03)	-0,00 (0,02)
<i>N</i>	497	498	497	497
<i>Voisin le plus proche</i>	0,10 (0,07)	0,10 (0,07)	0,03 (0,05)	-0,03 (0,03)
<i>N</i>	497	498	497	497

Erreurs types entre parenthèses ; * $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$

ANNEXE 4 : ANALYSE DE SOUS-GROUPE

Dans cette annexe, nous déterminons si le projet a eu des effets différentiels selon l'organisation et donc le type d'activités mises en œuvre.

Pour évaluer si différentes activités ont eu différents effets sur le résultat étudié, nous avons procédé à une pondération du score de propension, similaire aux vérifications de fiabilité de l'Annexe 4.

Toutefois, en plus de la participation au projet (τ_i), nous avons ajouté (D_i), qui est une variable prenant la valeur 1 si la femme vivait dans une communauté rurale, 0 si elle était considérée comme femme politique ; enfin, nous avons ajouté une variable dite d'« interaction », qui est simplement le statut d'intervention (τ_i) multiplié par la variable indicatrice se reportant aux activités d'appui juridique (D_i).

Le modèle de régression inclut également les variables d'appariement comme covariables (X_i), afin de prendre en compte les différences de base observables entre les ménages du projet et les ménages ne participant pas au projet. La régression est estimée avec des pondérations égales à 1 pour les unités traitées et $\hat{e}(x)/(1 - \hat{e}(x))$ pour les unités de contrôle.

$$Y_i = \alpha + \beta_1\tau_i + \beta_2D_i + \beta_3(\tau_i \times D_i) + X_i'\delta + \varepsilon_i$$

Ce qui nous intéresse est le coefficient β_1 qui nous indique l'effet du projet pour les femmes politiques et $\beta_1 + \beta_3$ qui indique l'effet du projet pour les femmes vivant en milieu rural. Le coefficient β_3 indique si le projet a eu des effets différentiels selon que la femme était d'une communauté rurale ou d'un parti politique ou encore impliquée dans la société civile.

Les tableaux de cette annexe reflètent uniquement les estimations pour β_1 et $\beta_1 + \beta_3$.

Tableau A4.1 : Effets différentiels sur l'autonomisation des femmes par type d'intervention

	Indice d'autonomisation (sans pondération)	Indice d'autonomisation (avec pondération)
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,04*	0,02
	(0,02)	(0,02)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,09***	0,05*
	(0,02)	(0,02)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$.

Tableau A4.2 : Effets différentiels sur les indicateurs au niveau personnel par type d'intervention

	1[Confiance en soi]	1[Aptitude à prendre elle-même des décisions]	1[La répondante REFUSE la violence]	1[Sensibilisation au fait que l'action collective est plus efficace]	1[Connaissance et sensibilisation aux droits des femmes]
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,01	-0,04	0,01	-0,05	0,26***
	(0,06)	(0,02)	(0,03)	(0,06)	(0,06)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	-0,07	-0,06	0,04	0,24**	-0,04
	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,07)
	498	498	498	498	498

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Tableau A4.3 : Effets différentiels sur les indicateurs au niveau relationnel par type d'intervention

	1[Aptitude à prendre des décisions au sein du foyer]	1[Prise de décisions en groupe]	1[Participation et aptitude à influencer ou à prendre des décisions dans la sphère politique]	1[Déploiement d'actions pour mettre un terme à la violence]	1[Revenus indépendants]	1[Contrôle sur les ressources]
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,03	0,19**	0,19**	0,09	0,11*	-0,03
	(0,05)	(0,06)	(0,06)	(0,05)	(0,06)	(0,05)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,04	0,51***	0,06	0,11	0,15*	0,06
	(0,08)	(0,06)	(0,03)	(0,08)	(0,06)	(0,06)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Tableau A4.4 : Effets différentiels sur les indicateurs au niveau environnemental par type d'intervention

	1[Égalité des chances]	1[Normes sociales]	1[Protection législative]
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,11	-0,06	-0,08
	(0,06)	(0,07)	(0,06)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,06	-0,07	0,11
	(0,04)	(0,08)	(0,08)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Tableau A4.5 : Effets différentiels sur les connaissances et la sensibilisation aux droits des femmes par type d'intervention

	Réponses correctes (connaissances)	Réponses reflétant la sensibilisation aux droits des femmes
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,37**	0,32**
	(0,12)	(0,12)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,36	0,22
	(0,19)	(0,26)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Tableau A4.6 : Effets différentiels sur la participation à des actions collectives par type d'intervention

	1[Renforcement de la participation à un groupe]	1[Renforcement de la participation politique]	Depuis 2011, vous êtes-vous présentée à une élection ?	1[Renforcement de la participation à un événement]
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,16**	0,04	0,07	0,07
	(0,06)	(0,05)	(0,04)	(0,06)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,86***	0,01	0,01	0,62***
	(0,04)	(0,01)	(0,01)	(0,06)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Tableau A4.7 : Effets différentiels sur la participation à des actions collectives par type d'intervention

	Nombre de groupes dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions	Nombre de groupes politiques dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions	Nombre d'événements dans lesquels les femmes participent à la prise de décisions
<i>1[Femmes politiques]</i>	0,55**	0,04	0,72**
	(0,18)	(0,06)	(0,26)
<i>1[Femmes vivant en milieu rural]</i>	0,80***	0,02	0,67***
	(0,13)	(0,02)	(0,15)

Erreurs types robustes entre parenthèses ; * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

NOTES

- 1 En arabe, le mot « amal » signifie « espoir ».
- 2 Pour en savoir plus sur la conception technique de la méthode de choix discret, consultez "Women's Empowerment in Tunisia: A Discrete Choice Experiment to Elicit Weights for a Multidimensional Index", Nairi Quinn (2018), OPHI Research in Progress Paper, université d'Oxford.
- 3 Examen à mi-parcours du programme AMAL – août 2014
- 4 L'analyse n'a pas mis en lumière de différences significatives, même en évaluant séparément la décision de chaque personne.
- 5 Ces données sont significativement plus élevées que la moyenne nationale (50 % des femmes jugent les violences acceptables). Cette différence est due au fait que les données de cette enquête ne sont pas un échantillon représentatif de la population nationale. La stratégie d'échantillonnage a été conçue pour permettre de comparer les participantes au projet à d'autres femmes vivant dans des situations comparables. Une part importante de femmes impliquées dans le projet se sont par ailleurs engagées dans la société civile et dans des partis politiques, et ont par conséquent vraisemblablement plus de chances d'avoir un avis sur la question. Toutefois, en analysant uniquement le groupe de comparaison en milieu rural, pour lequel la stratégie d'échantillonnage ne visait pas à reproduire le processus d'auto-sélection, nous obtenons des données conformes aux statistiques nationales (55 % des femmes jugent les violences inacceptables).
- 6 L'analyse n'a pas révélé de différences significatives même en évaluant indépendamment chacune des six décisions spécifiques au sein du foyer.
- 7 On considère qu'une femme est autonome sous cet indicateur si elle répond qu'elle pense que la plupart des hommes et des femmes de sa communauté sont d'accord avec les déclarations suivantes :
 - Une femme peut être leader au même titre qu'un homme plutôt qu'avec la phrase Les hommes sont de meilleurs leaders que les femmes
 - Je suis libre de choisir comment je m'habille plutôt qu'avec la phrase Je me soucie de ce que les autres pensent de la façon dont je m'habille
 - Les femmes peuvent faire partie de la société publique plutôt qu'avec la phrase La véritable place des femmes est au foyer
 - En cas de violence sexuelle, la femme est la victime plutôt qu'avec la phrase En cas de violence sexuelle, la femme est responsable
- 8 M. Caliendo et S. Kopeinig (2008), « Some Practical Guidance for the Implementation of Propensity Score Matching », Journal of Economic Surveys, Wiley Blackwell, vol. 22(1), pages 31-72.
- 9 La méthode Bootstrap est une procédure statistique selon laquelle de nouveaux échantillons sont obtenus par tirage à partir de l'échantillon initial avec remplacement. Il en résulte une distribution statistique des estimations de paramètres (distribution d'échantillonnage). L'erreur type bootstrappée est l'écart type de cette distribution d'échantillonnage. Il peut être démontré que lorsque le nombre de nouveaux échantillons devient important, pourvu que certaines conditions techniques soient satisfaites, il s'agit d'une bonne estimation de l'erreur type de l'estimation.
- 10 K. Hirano et G.W. Imbens (2001), « Estimation of Causal Effects using Propensity Score Weighting: An Application to Data on Right Heart Catheterization ». Health Services & Outcomes Research Methodology, vol. 2, pages 259-278.
- 11 Plusieurs variantes d'appariement NN sont possibles, comme l'appariement NN « avec remplacement » et « sans remplacement ». Dans le premier cas, un individu non traité peut être utilisé plusieurs fois comme correspondance, alors que dans le second cas, il n'est pris en compte qu'une seule fois. L'appariement avec remplacement implique un compromis entre biais et variance. Si nous autorisons le remplacement, la qualité moyenne de l'appariement augmente et le biais diminue. Cela est particulièrement intéressant avec des données où la distribution des scores de propension est très différente dans le groupe de traitement et le groupe de contrôle (Caliendo et Kopeinig, 2008).

Évaluations de l'efficacité d'Oxfam

Pour obtenir plus d'informations ou pour réagir à ce rapport, envoyez un courriel à policyandpractice@oxfam.org.uk

© Oxfam GB, Mai 2018

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Email : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

ISBN : 978-1-78748-237-1

DOI : 10.21201/2017.2364

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Pierre Le Grand et Jérôme Richard (eXcelingua) et relu par François Kergoat.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.intermonoxfam.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

